

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

**Bonnes Fêtes
de Fin d'Année**



CAUDRY

**Du 20 au 31
Décembre 2004**

**Grand concours
de décoration de façade de Noël**
Inscriptions en Mairie de Caudry et à l'Office de Tourisme



Vers l'implantation d'un Centre de Formation des Apprentis

Le 6 Octobre dernier, une réunion pour la création prochaine d'un centre de Formation des Apprentis s'est tenue en Mairie de Caudry, en présence de Madame Martine FILLEUL, Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de la formation et de Monsieur Joël BOUILLAUD, Secrétaire Général de la Chambre de Métiers du Nord. Après une visite de la ville, ils se sont rendus dans le secteur de la gare, emplacement envisagé par la municipalité pour l'implantation du futur C.F.A. Notre commune, coeur d'un bassin de 40 000 habitants, n'a pas encore de structure de formation contrairement à d'autres villes des alentours. Elle possède tous les équipements sportifs et culturels nécessaires. De plus, l'emplacement choisi, le quartier de la gare, sera prochainement réhabilité. Ce C.F.A. pourrait à terme accueillir entre 160 et 200 apprentis des métiers de la coiffure, boulangerie-pâtisserie et fleuristerie. Ce projet devrait voir le jour pour la fin 2006 et être opérationnel pour la rentrée 2007.

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'année 2004 se termine, aussi je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 2005.

De très bonnes nouvelles nous ont été annoncées en 2004 :

- Construction d'une caserne de sapeurs-pompiers en 2005 (annonce de M. le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Paul RAOULT dans la Voix du Nord du 7/12/2004).
- Construction prochaine d'un Centre de Formation d'Apprentis.
- 500 logements devraient être construits ou démarrés dans les deux ans dont la résidence logements pour les seniors, rue du Château (37 appartements), ce qui devrait entraîner une augmentation importante de notre population et donc une attractivité plus grande en faveur de notre ville et de ses commerces.
- Extension de 34 hectares de notre zone industrielle qui sera le réservoir le plus important de terrains dans notre arrondissement.
- Doublement du Foyer Paul L'ÉVAYER.
- Agrandissement important de la Maison de Retraite.

Mais la nouvelle la plus prestigieuse nous a été apportée par Monsieur DAUBRESSÉ, Ministre du Logement et de la Ville. Il est venu nous annoncer, le 3 Décembre 2004, que CAUDRY serait éligible à la politique de la ville pour des actions spécifiques. Cette annonce constitue une grande victoire pour notre ville. En effet, cela veut dire que nous serons **la seule commune du Cambrésis** à être intégrée dans ce dispositif réservé aux grandes agglomérations. Cette reconnaissance ministérielle nous permettra d'être aidés pour construire des logements, pour améliorer l'environnement, pour réaménager des quartiers, donc pour donner à notre population de meilleures conditions de vie.

2005 devrait être une année de grands travaux qui vous seront détaillés au fur et à mesure des sorties de DIALOGUE. Dès le 15 Janvier, je rappelle que les travaux de la Place devraient commencer - ils dureront jusqu'en Août - ils sont subventionnés par le C.I.A.D.T. à hauteur de 80%.

Beaucoup d'autres projets connaîtront un démarrage. Soulignons que la situation financière de notre ville s'annonce très favorable en 2005 :

- Augmentation de 338 000€ des droits perçus par la ville au titre des établissements dominants ce qui montre que nos industriels locaux se portent bien.
- Progression du fond de compensation TVA et de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine).
- Diminution des charges en particulier du poids des intérêts d'emprunts dans la section de fonctionnement, maîtrise de la masse salariale etc... Autant d'indicateurs qui devraient faire, du budget 2005, un bon cru.

*Meilleurs Voeux,
cordialement*
Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



La Directrice de l'ANPE,
Sylvie DEWAELE
est partie
à Condé-sur-Escaut.

Arrivée à Caudry en Mars 2002, la directrice de l'ANPE vient d'être nommée à Condé-sur-Escaut où elle aura la responsabilité d'une équipe similaire à l'agence de Caudry, soit 13 personnes. Une mission supplémentaire, le pôle de recrutement de l'antenne des grands travaux du Valenciennois, lui incombera désormais. Secteur qu'elle connaît bien, puisque lors de son passage à l'agence de Tourcoing en 1997, elle était animatrice d'équipe dans le bâtiment.

Monsieur LASSELIN, directeur de la structure de Cambrai, lors de son allocution, a retracé la carrière de Sylvie DEWAELE, "personne imprévisible, disponible et actrice de beaucoup d'initiative". Le premier magistrat, Guy BRICOUT la remercia de ce qu'elle avait fait pour la commune, pour les contacts constants avec la mairie et lui remit la médaille de la ville. De nombreuses personnalités étaient présentes lors de cette manifestation de départ. Citons les personnels des missions locales, des organismes de formation, des agences de Cambrai et Le Cateau, des ASSEDIC de Cambrai et Caudry, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du MEDEF, des chefs d'entreprises et Monsieur AUBIN, du relais technique territorial.



Noces d'or

La première rencontre de Marcel et Jacqueline a eu lieu au cinéma de Bertry. Ils se sont mariés à Marez et de leur union sont nés Marc, Dominique et Pascal. Ils sont les heureux grands-parents de sept petits-enfants. Marcel et Jacqueline ont fêté leurs 50 ans de mariage le 25 septembre 2004.



Noces de Diamant

Marcel et Fernande se sont connus au Cinéma le "Bel Indien" où ils se rendaient le dimanche matin. Marcel était tombé sous le charme de Fernande à la première rencontre. Marcel et Fernande se sont mariés le 9 décembre 1944 à Caudry. De leur union est né Jean-Pierre en 1956. Ils ont deux petites filles et un arrière-petit-fils. Ils se sont à nouveau dit oui le 14 novembre dernier.



Recensement de la population en 2005

8% de la population de CAUDRY seront recensés à compter du 20 janvier 2005.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Caudry, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du 20 janvier 2005, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore avec photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une note explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pourrez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au N° vert : 0.800.660.690.

Les premiers résultats de l'enquête 2004 sont disponibles sur le site insee.fr.

A L'A.P.P. DE CAUDRY, SE FORMER POUR AVANCER



Actualisation des connaissances
Formation
Découverte
Approche culturelle

Créé en 1988, l'Atelier de Pédagogie Personnalisée de CAUDRY fait partie du réseau national des APP qui compte 45 antennes dans le Nord Pas de Calais. L'APP est un lieu de formation organisé autour d'un centre de ressources pédagogiques utilisant des supports variés (livres, fichiers, Cd Roms, logiciels...).

L'APP de CAUDRY est animé par Françoise PATARD ; elle et son équipe mettent en œuvre une pédagogie personnalisée : chaque personne bénéficie d'une prestation spécifique d'apprentissage formalisée dans un contrat pédagogique qui précise :

- Les objectifs négociés
- L'organisation du travail
- Le rythme et la durée
- Le contenu de la formation

La méthodologie appliquée de l'auto formation accompagnée vise à rendre l'apprenant acteur de sa formation et à développer ses capacités d'autonomie dans ses apprentissages.

La durée moyenne de formation est de 20 heures minimum et de 300 heures maximum.

L'APP propose des formations dans les champs :

- De la culture générale : remise à niveau en français, mathématiques, biologie, expression écrite et orale, raisonnement logique...
- De la culture technologique de base : bureautique, initiation aux nouvelles technologies et Internet.

Les objectifs de formation sont multiples :

- Adapter ses connaissances aux évolutions de la vie professionnelle et personnelle,
- Préparer une entrée en formation qualifiante,
- Répondre à une adaptation des compétences des salariés,
- Compléter une formation, préparer un concours ou un examen,
- S'initier à l'informatique,
- Découvrir Internet,
- Préparer une démarche de validation des acquis de l'expérience.

L'APP est un lieu de formation ouvert à tout public :

- Jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, sans qualification,
- Adultes en recherche d'emploi,
- Mères de famille souhaitant reprendre une activité professionnelle,
- Salariés.

Tout est organisé de façon à faciliter l'accès à la formation :

- * Accueil individualisé
- * Réponse rapide : entrée en formation à tout moment
- * Réponse adaptée aux besoins individuels
- * Parcours personnalisé
- * Souplesse des horaires
- * Proximité du lieu de formation
- * Accès gratuit pour les personnes sans emploi

ATELIER DE PEDAGOGIE PERSONNALISEE
ANTENNE DE CAUDRY
30, rue de la République
59540 CAUDRY
☎ : 03.27.85.81.20

Travaux

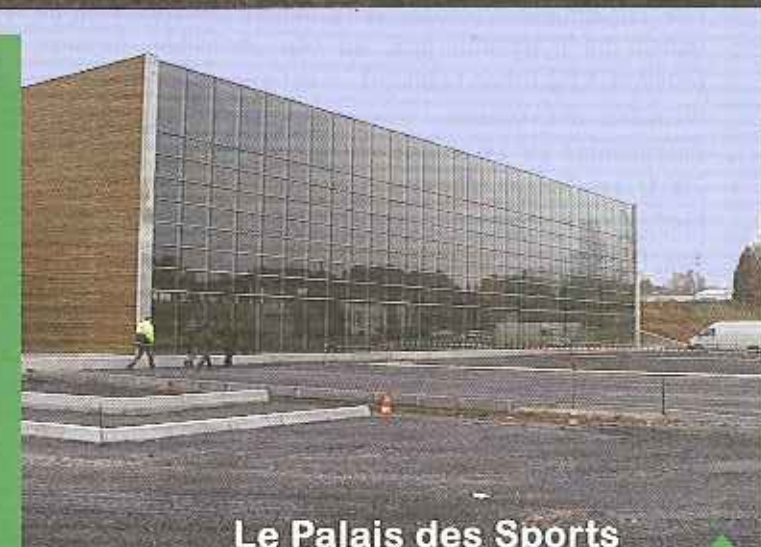


Depuis mi-novembre, un nouveau chantier a démarré dans la zone artisanale et Commerciale rue Berlioz. Une concession CITROËN d'une surface d'environ 800 m² verra bientôt le jour. Ce site dépend de la SA SONOVAC CITROËN à Cambrai (avenue du Cateau) et proposera au printemps prochain aux clients de la région de Caudry une offre complète : atelier, entretien et réparation, magasin pièces détachées et accessoires, exposition gamme complète CITROËN et véhicules d'occasions.

Daniel MAJEROWICZ, nouveau responsable de CITROËN Cambrai-Caudry et également Directeur Régional Nord-Picardie pour le Groupe GTI, un des plus importants distributeurs CITROËN en France, est en place depuis début octobre 2004 et pilote ce développement sur la région de Caudry. Signalons enfin que la future construction est réalisée en grande partie avec des entreprises locales sélectionnées pour leur savoir-faire et la qualité de leurs prestations (DOUAY-COLLINSE, LEFEBVRE Électricité, LECLERCQ TP, Carrelage FAUSTINO, les Ets PETIT, HANOT & Fils, DE GRAEF), coordonnées par Bernard et Letizia SYMOENS-PELLEGRINO, architectes d.p.l.g.



Construction de logements individuels et garages à l'angle des rues Pasteur et Berthelot.



Le Palais des Sports



Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2002.

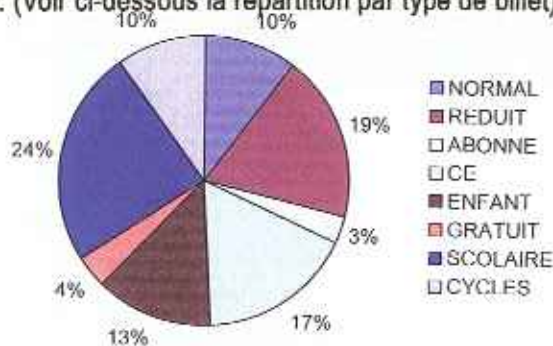
Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement.

Réponse à "Pour une gestion plus adroite"

Chaque service public qui poursuit un but social et c'est le cas du cinéma comme du sport, génère généralement un déficit qui n'apparaît pas, au cas particulier, excessif (environ 1,50 € par habitant). Il est constaté un nombre d'entrées ne cessant de progresser (25233 entrées enregistrées au 24/11 soit + 2143 entrées par rapport à 2003). Le Conseil Municipal a voulu permettre l'accès au plus grand nombre en pratiquant volontairement des tarifs bas. (Voir ci-dessous la répartition par type de billet).



Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrétiens,

A nouveau meilleurs vœux de bonheur, de santé pour vous et vos proches, de prospérité pour Caudry.

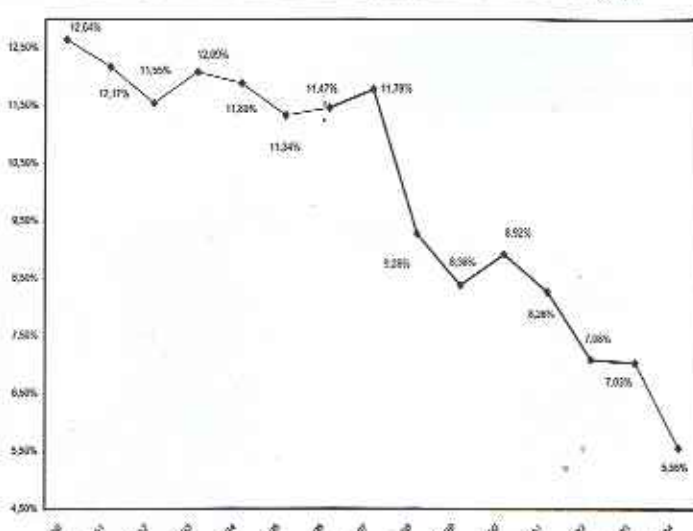
Malgré toutes les critiques défaitistes formulées dans les "Dialogues" précédents (fermeture d'usines, démolition de l'espace de liaison...) par nos collègues de l'opposition, Caudry prospère et s'affirme de plus en plus comme la ville centre du Bassin de Vie du Caudrésis de 40 000 habitants. Aux détracteurs de l'action municipale je dirai : "qu'avez-vous fait pour pousser les projets de votre ville ?".

Les subventions sont le fruit d'un important travail de confection de dossiers doublé d'un portage auprès des différentes institutions (Europe, Etat, Région, Département). Jusqu'à présent, j'attends toujours que les membres des deux autres listes m'aident mais cela viendra peut-être un jour.

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial, les nouvelles pour 2005 sont très bonnes :

- augmentation des bases de taxe professionnelle, ce qui montre la bonne santé de notre industrie et nous permettra de disposer de recettes supplémentaires,
- augmentation du fond de compensation TVA (estimée à 600 000 euros par rapport à 2004) et de la dotation de solidarité urbaine, qui a été annoncée par Monsieur le Ministre du Logement et de la Ville le 3 décembre 2004. Le fond de compensation TVA est la conséquence des importants travaux que nous avons réalisés en 2003, ce qui montre qu'investir est une bonne chose.
- diminution des charges, notamment les charges des intérêts d'emprunts. Leur poids par rapport à la section de fonctionnement, est passée de 12,64% en 1990 à 9,28% en 1998 et 5,56% en 2004.

Pourcentages des remboursements en intérêts par rapport aux dépenses du fonctionnement



De même en matière de dépenses du personnel, la tendance constatée, depuis plusieurs années, est à la maîtrise de la masse salariale. Le budget 2005 devrait donc être facile à équilibrer, ce qui montre que la situation financière de la ville est bonne, n'en déplaise aux détracteurs. Il ne sera donc pas nécessaire contrairement à ce que j'entends, d'augmenter l'endettement et vraisemblablement pas les taux d'impositions qui, faut-il encore le souligner, sont parmi les moins élevés des villes importantes du Nord.

De nombreux travaux vont se dérouler en 2005 ; je vous demande de faire preuve de patience et de civisme, c'est à ce prix que Caudry sera encore plus rayonnant et attractif, c'est nécessaire pour attirer de nouvelles entreprises et des commerces et ainsi donner plus de travail à ceux qui en manquent.

En parlant de civisme, je vous demande de veiller à ce que vos animaux de compagnie ne souillent pas les trottoirs, à ce que notre belle ville soit propre et belle à l'image de notre Place de Gaulle illuminée.

Mais vous êtes citoyens car nous sommes maintenant les mieux placés en ce qui concerne le tri sélectif, d'où moins de pénalités et plus d'encaissement (le verre et le papier dès lors qu'ils sont triés nous rapportent).

Merci à vous et Meilleurs Vœux,
Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,

Guy BRICOUT.

Caudry pour tous

Chères Caudrésiennes, chers Caudrétiens,

Cette édition de Dialogue devant paraître fin décembre, permettez-nous de vous souhaiter, Caudrésiennes et Caudrétiens, de joyeuses fêtes de fin d'année malgré les effets négatifs sur votre budget d'une politique sociale de classe du gouvernement actuel qui tend à appauvrir les plus pauvres tout en favorisant les plus riches.

Nous vous présentons également pour 2005, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Même si nous n'avons rien de bon à attendre de nos gouvernants en place, nous souhaitons qu'une amélioration de la situation économique permette à chacun d'avoir un travail, un logement, un salaire, des allocations ou des indemnités décentes.

Sur le plan local, nous souhaitons que Caudry, ville riche, le soit un peu plus au niveau de ses habitants, que le Maire mette un frein à ses travaux sans fin et aux dépenses qui en découlent de manière à ce que notre endettement et nos impôts locaux ne continuent pas d'augmenter.

Nous souhaitons que la fusion des deux Communautés de Communes de l'Est-Cambrésis et de Carnières Sud (à l'initiative des maires de Caudry et de Beauvois), soit une réussite permettant d'obtenir plus de moyens, de les mettre en commun et de développer ainsi le Caudrésis au bénéfice de l'ensemble de sa population. A ce propos nous souhaitons que Mr Bricout, qui prône souvent la démocratie, l'ouverture et la transparence, mette en application ses principes. Vous avez peut-être constaté, la presse s'en est fait l'écho, que lors du conseil Municipal du 19/10/2004, nous n'avons pas participé au vote d'une question relative à la Communauté de Communes Inscrite à l'ordre du jour, comme nous le faisons d'ailleurs à chaque question sur le sujet. Nous manifestons ainsi notre mécontentement au fait que l'opposition n'a aucun délégué siégeant à cette assemblée, Mr Bricout s'y étant opposé dès l'installation du Conseil Municipal de 2001. Nous souhaitons donc qu'il revioie sa position lors de la désignation des représentants caudrétiens dans la future Communauté de Communes du Caudrésis.

Nous souhaitons également que la France conserve impérativement ses services publics qui ont constitué un élément fort de la République. Il nous faut être vigilant car il y a danger en la demeure et pas uniquement au niveau national car, depuis quelques années, pour flatter un électoral de droite, le maire de Caudry épouse les thèses de la société dite "libérale" du pouvoir en place. Le service "espaces verts" de la ville est doté d'installations performantes qui ont fait leurs preuves et bénéficié du remarquable savoir faire de son personnel que nous envient les entreprises privées.

Prenant prétexte d'un incident de production voici quelques mois et saisissant l'opportunité du prochain départ à la retraite du contremaître, le maire a donc décidé de confier l'essentiel des besoins de la ville à des entreprises privées.

Pendant des dizaines d'années, l'équipe dirigeante de la mairie, notamment celle actuellement en place, a affirmé que le service municipal "espaces verts" était source d'économies, en n'hésitant pas, récemment encore, à établir la comparaison avec des villes du Cambrésis qui s'adressent au privé.

Après le bradage du patrimoine municipal, on assiste aux premières initiatives du désengagement des services municipaux. Des menaces qui pèsent, n'en doutons pas, pour les années à venir sur d'autres services : garage, menuiserie, peinture, pompes funèbres, etc... Suppression de personnel, telle est la grande idée... Le Conseil Municipal n'ayant plus pour sa part qu'à inaugurer les premières pierres, s'afficher dans les cérémonies et... voter l'impôt.

Nous souhaitons également, tout en étant favorables aux énergies nouvelles telles que l'énergie solaire, géothermique ou éolienne, que l'on n'assiste pas à une implantation anarchique d'éoliennes dans les communes du Caudrésis. Nous souhaitons un plan régional et local dans ce domaine. C'est dans cette optique qu'on ne peut qu'être hostile au projet d'implantation d'éoliennes à proximité d'une zone habitée.

Dans un bel élan de "politique" qui n'est pas à une contradiction près, le Maire de Caudry déclare dans la presse qu'un tel projet serait intéressant avec des éoliennes moins hautes, tout en sachant que le projet ne serait pas réalisable en raison de la faiblesse des vents à basse altitude.

Pas d'hypocrisie, disons non au projet et essayons de convaincre le Maire de Bertry...

Les Conseillers d'opposition de Gauche
B. PODEVIN, J. DEBOURGIA, G. BEZIN

"Pour une gestion plus adroite"

Chères Caudrésiennes et chers Caudrétiens,

Avant de rentrer dans le vif du sujet, voyant arriver à grands pas la fin de cette année 2004, je voudrais souhaiter au nom de tout mon groupe un très bon Noël à tous les Caudrétiens. C'est une période joyeuse et festive qui commence où les familles se retrouvent autour des enfants et d'une bonne table. Avons une pensée particulière pour ces personnes qui vivent seules et qui seront encore plus seules en cette veillée de Noël.

Faisant grand bruit dernièrement dans les journaux locaux, je souhaiterais intervenir sur la création du futur centre commercial de la RN 43.

Il y a quelques années déjà, au hasard de je ne sais quelle manifestation municipale, mon père a accompagné Mr BRICOUT jusqu'à Laon, où il travaillait encore à l'époque. A cette occasion, ils ont été amenés à parcourir la vieille et vénérable cité sur son rocher. Mr BRICOUT en a profité pour se lamenter sur le sort tragique de ce centre ville abandonné de tous au profit de la périphérie où règnent en maître grandes surfaces, néons et Mac Do. Plus un commerce de proximité donc plus de vie sociale sur le rocher destiné à devenir dortoir puis mouroir, puis cimetière.

Faut-il penser que ce qui est vrai à Laon ne peut-être transposé à Caudry ?

Nous sommes dans le même cas de figure et nous allons vers la même catastrophe. Trois grandes surfaces généralistes heureusement grignotées sur leur gauche par deux discounteurs aux dents longues, trois grandes surfaces de bricolages. N'est-ce pas raisonnablement suffisant pour notre modeste cité, même en lui ajoutant la clientèle du "pays" qui l'entoure, clientèle par la même qui manquera dramatiquement aux moyennes surfaces moribondes des bourgs environnants, précipitant ainsi leur désertification. Quant la poste, la supérette et le café disparaissent d'un village, celui-ci meurt.

Et si tout cela avait un côté positif réel, on pourrait encore discuter.

Economie sur les prix, cela est loin d'être démontré et les grandes marques sont actuellement montrées du doigt comme moins philanthropes qu'elles ne le prétendent faisant toutes en fait des profits colossaux en étranglant leurs fournisseurs et en laissant leurs personnels à l'extrême limite du sous paiement légal et ce très souvent à temps partiel.

Pour une super promo annoncée à grand renfort de publicité, dix produits d'usage courant tels les fruits ou les légumes font allègrement 5 à 10 fois la culbute entre le prix d'achat dérisoire et le prix de vente.

Parlons maintenant emploi ; sujet tabou s'il en fut... et à juste titre.

Annouer la création de plus de deux cents emplois ressemble fort à un gros mensonge par omission. Parlons plutôt de transfert ce qui est tout à fait différent, et si l'on veut être crédible, il convient de préciser combien d'emplois seront perdus ici, pour en créer deux cents là.

Toutes ces considérations au sujet du centre commercial de la RN 43 ne sont pour ma part que des élucubrations catastrophistes. La preuve en est que les instances chargées de mesurer le bien fondé des projets et de les approuver, quand ils le méritent, viennent de refuser leur accord pour ce projet jugé inopportuniste pour la deuxième fois.

Si la loi destinée à défendre le petit commerce contre les entreprises tentaculaires et déshumanisées est déjà ancienne et largement bafouée, il lui arrive encore parfois de jouer son rôle dans le bon sens, c'est le cas pour ce qui nous concerne et Mr le Maire a tort d'y voir je ne sais quelle intervention politicienne ou concurrentielle.

Je maintiens que ce projet ne s'impose pas, qu'il est dangereux pour l'avenir du centre ville et qu'il s'inscrit dans la politique générale trop ambitieuse et disproportionnée avec les besoins et les moyens de notre cité. Avec j'en conviens des réussites spectaculaires mais au prix d'un endettement toujours plus lourd.

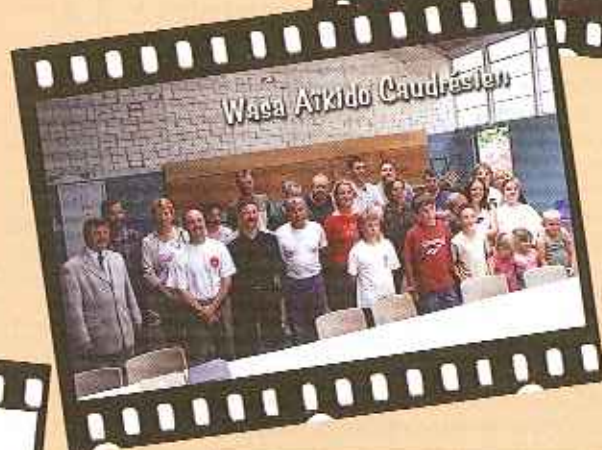
Au fait, Mr le Maire, pour finir et sur un autre sujet. Qu'en est-il du déficit grandissant de la fréquentation du Millénium et des charges toujours plus lourdes que cela représente pour nos concitoyens ? Toutes choses que mon père a toujours prédites et qui hélas se réalisent.

Et puisque nous sommes à mi-mandat et que les échéances pointent déjà à l'horizon, il n'est pas inutile de rappeler le slogan de notre liste "pour une gestion plus adroite" qui était et reste plus que jamais -Rigueur, Economie, Modestie-

Mélanie FTHUIN,
Conseillère d'opposition de Droite.

... Les Assemblées Générales...

Bon nombre d'associations ont tenu récemment leur Assemblée Générale. C'est l'occasion pour elles de présenter le bilan d'une année de labour et de proposer les futurs projets aux divers membres.



Quartier Négrier

Distribution des colis aux aînés du quartier le Dimanche 20 Mars 2005 à partir de 10h.

Les personnes ayant 65 ans et plus, et n'étant pas inscrites, sont priées de se faire connaître chez Mr et Mme PLET, 6 rue Stephenson à Caudry - ☎ : 03.27.85.54.75.

Fête du Printemps

Le Comité des Fêtes du Quartier Négrier organise sa fête du 30 Avril au 2 Mai 2005. Au programme :

* Samedi 30 Avril *

de 9h à 18h : Premier Vide Grenier (1 euro, le mètre)
de 15h à 17h : Kermesse pour les enfants
à partir de 19h30 : Repas Dansant

Pour tout renseignement ou inscription :

Café du Cambrésis - 47 rue Léon Blum ☎ : 03.27.76.22.56
ou chez Mme PLET - 6 rue Stephenson ☎ : 03.27.85.54.75

* Dimanche 1^{er} Mai *

à partir de 12h : Apéritif dansant, Entrée Gratuite

Fête foraine durant toute la période

Le P'tit Conservatoire

L'école de théâtre de l'association "Coup de Théâtre" a repris ses ateliers du samedi après-midi. Deux cours sont désormais dispensés à la Salle Condorcet, rue Chanzy : à partir de 5 ans, de 14h à 15h, de 14 - 15 ans à 23 - 24 ans de 15h à 17h.

Des exercices divers tels la concentration, la relaxation, la respiration sont dispensés aux élèves qui découvrent les répétitions et la scène. Un spectacle réalisé par le P'tit Conservatoire sera proposé en fin de saison.

Pour tout renseignement
contacter Sylvain LAMY
☎ : 06.11.64.16.11.



L'Amicale Laïque



Les Amis du Caudrésis : Responsable : Patrick RAGUET

Les amis du Caudrésis oeuvrent depuis près de 20 ans à la préservation et à la promotion du patrimoine caudrésien. Cette année encore, cette section poursuit ses buts fondateurs. Dans quelques mois, une exposition à l'espace de vie historique retracera l'histoire de l'association et de ses nombreuses sections.

Scrabble : Responsable : Nicolas LEMOINE

Petite avant-dernière de l'Amicale qui comporte déjà une dizaine de fidèles. Pour 2005, tous les membres du club sont licenciés à la Fédération Française de Scrabble, ce qui va leur permettre de disputer des parties officielles.

Découverte de la lecture : Responsable : Claude SENE

Petite dernière de l'Amicale (avec la section LAN), la section s'est occupée en 2004, de deux adultes en difficulté de lecture. Beaucoup de progrès ont été faits et ces personnes avaient même commencé un rattrapage en math. Malheureusement, des remarques déplacées de la part de leurs camarades, les ont fait abandonner. Mais nous ne désespérons pas de les faire revenir sur leur décision. Peut-être d'autres personnes sont-elles intéressées par une remise à niveau en lecture et en calcul. Qu'elles se fassent connaître auprès de Mr DENOYELLE.

Cercle Gérard Philipe : Responsable : Martine DEFRUIT

La salle pour les répétitions a vu le jour au foyer René-Méresse (petit théâtre de poche). La troupe est ravie et en est redynamisée. Elle a retrouvé des acteurs occasionnels dans un local convivial. Une année positive qui permet d'envisager l'avenir sereinement. La section a fait une intervention pour l'inauguration du pôle culturel et Noël des Anciens avec trois sketches patoisants, écrits par Martine DEFRUIT. La troupe s'est également produite au musée où elle a rencontré un vif succès. Pour 2005, Noël des Anciens comme de coutume, une ancienne pièce réadaptée et trois nouvelles très fraîchement écrites par Martine DEFRUIT. Cette section a déjà des contacts pour la nouvelle tournée.

Club "Voyages" : Responsable : Marie-Thérèse DAUCHET

La section continue ses randonnées et tout le monde est satisfait. Au départ de Pierre BAZIN, des membres de l'AL reprendront le flambeau.

Club informatique : Responsable : Guy LEMOINE

L'effectif de cette section, pour 2003/2004 s'élevait à 72, dont une vingtaine de jeunes. Deux salles ont été mises à disposition du club par le collège Jean-Monnet : une salle en libre service (internet, jeux, B A-BA, travail par projets individuels) et une salle avec initiation (traitement de textes, tableurs, PAO, dessin, retouche d'images, internet). Angelo CIURLIA, depuis de nombreuses années assure la maintenance et la formation à "haut niveau". Il a permis à la section de s'initier et de progresser dans la découverte du réseau sous serveur linux. C'est le maître es informatique du club. Le partenariat avec la Maison des Associations, pour la plateforme multimédia, se poursuit. Devant le succès reconstruit par les LAN (jeux en réseau) en avril dernier, une section LAN se crée et va faire plusieurs soirées à la Maison des associations durant les vacances scolaires.

Numismatique : Responsable : Denis LECLERCQ

Informations sur les monnaies, échanges de monnaies, évaluation de pièces, voilà la vocation de cette section. Peu de monde, mais des personnes passionnées. Les réunions se déroulent le deuxième dimanche de chaque mois au 125 rue Briand.

Photo club : Responsable : Michel BRASSARD

Malgré le "rush" du numérique, la section photo maintient toujours ses activités argentique noir et blanc et remporte un franc succès auprès des jeunes. En juin dernier, un reportage collectif a été réalisé sur le Carnaval de Caudry et a été monté sur CD-Rom par les soins de la section informatique. Une permanence au laboratoire (125 rue Briand) est tenue tous les samedis de 14h30 à 18h. Initiation pour débutants, travaux pour amateurs avertis, prises de vues en studio, techniques du portrait et virage photo y sont dispensés. De l'amateur au plus chevronné, tous trouveront le matériel nécessaire à l'exercice de leur art.

Promotion Linguistique : Responsable : Ferdinand LEROY

Une section d'une dizaine de fidèles répartie en deux groupes, qui se réunissent les mardis et mercredis dès 17h.

Tennis de Table : Responsable : Mickaël JACQMART

Section sportive elle compte une quinzaine de membres amateurs. Elle accueille également tous ceux qui souhaitent pratiquer le Tennis de Table comme loisirs sans faire de compétitions. Les entraînements ont lieu le Lundi de 20 h 00 à 22 h 00, le Mercredi et le Samedi de 15 h 00 à 18h30

Volley-Ball : Responsable : Marc COLLIN

Depuis plusieurs années le club développe une politique sportive ambitieuse dont les axes prioritaires sont le volley pour tous, la formation et le "haut niveau" chez les jeunes. Fort de 142 membres, 11 équipes ont été engagées en compétitions nationales, régionales et départementales et ont connu des résultats satisfaisants voire historiques pour certaines.

Citons :

- * l'équipe première masculine qui accède en Nationale 3 et atteint les 1/2 finales de la coupe des Flandres (il faut remonter en 1974 pour voir l'équipe fanion masculine évoluer dans une telle division),
 - * la montée de l'équipe masculine B en excellence,
 - * les minimes masculins qui sont champions du Nord, champions régionaux et 5^{ème} aux championnats de France,
 - * les benjamins, finalistes de la coupe du Nord.
- Par ailleurs, le centre de formation caudrésien a connu d'excellents résultats :
- * 7 jeunes du club ont été sélectionnés en équipe régionale et ont participé aux Volleyados organisés à Bordeaux,
 - * Maxonce TISON, benjamin, titulaire en équipe du Nord décroche la 3^{ème} place au championnat de France,
 - * Flavion PLAYE, sportif de "Haut niveau espoir" est membre du pôle fédéral de volley-ball,
 - * Matthieu Bonneville a réussi les test d'entrée au pôle fédéral,
 - * Jérôme SÉNÉCHAL a participé au stage national qui s'est déroulé à Toulouse en juillet dernier.

La saison 2004/2005 a débuté et de nouveaux défis sont à relever.

L'amicale fera une exposition du 7 mars au 30 avril 2005 dans les locaux de "Caudry d'hier et d'aujourd'hui" Place des Mantilles à Caudry.



Fédération Nationale
des Anciens Combattants
en ALGERIE
(Algérie - Maroc - Tunisie)

Voyage en Grèce



Première décennie d'octobre, le Comité de Caudry de la F.N.A.C.A. a organisé l'un de ses voyages, au bord de la mer Egée.

Soixante participants ont séjourné en Grèce, berceau de notre civilisation, dans un grand complexe de vacances, sur l'île d'Evia reliée au continent par un pont.

Parmi les excursions notons Athenes, son animation, la vieille ville, l'Acropole. Un repas dans une taverne typique du quartier de Plaka avec animation musicale folklorique laisse d'excellents souvenirs.

Notons aussi la visite de Mycènes où Agamemnon combattit la ville de Troie ; Delphes, ses sanctuaires, son musée archéologique, le canal de Corinthe.

Chaque soir, avant le dîner, le groupe se réunissait en plein air, dans une ambiance conviviale, en dégustant l'OUZO.

Les sportifs ont eu l'occasion de plonger dans la mer Egée.

Comme aime le dire le président, les anciens combattants en Afrique du Nord doivent profiter de la vie pendant qu'ils sont encore jeunes. Des jeunes de 65 à 75 ans.

Pour adhérer à
l'association contactez :

Gérard BEZIN, 64 rue Fourier ☎ : 03.27.85.05.49 - Paul BRACQ, 14 rue Taboumé ☎ : 03.27.85.18.65
André MENTION, 57 rue Blanqui ☎ : 03.27.85.82.15 - Jean-Claude GABET, 39 Bd du 11 Novembre ☎ : 03.27.85.14.03



Création d'un Club des jardiniers Caudrésiens

En association avec "les Jardiniers de France", 1^{er} réseau de jardiniers amateurs et parrainé par les clubs de jardiniers de Busigny, Solesmes, Saint-Python et Walincourt.

Ce club a pour objectif de réunir les passionnés de jardinage au sein d'un club sympathique et convivial afin de leur permettre de :

- découvrir l'art des jardins,
- échanger avec d'autres passionnés de jardinage,
- développer toutes les idées proposées par les membres du club.
- aider les membres du club en cas de difficultés (maladie, accidents) à préparer leurs terrains pour les semis.
- organiser des ateliers de formation avec le concours de professeurs de jardinage.
- expliquer, agir et veiller à l'éducation pour le respect de notre environnement, afin de protéger notre belle nature.

Et aussi bien d'autres projets comme :

- créer un jardin collectif d'habitants,
- créer un club enfants,
- apprendre la culture raisonnée, apprendre à cultiver bio,
- redécouvrir les légumes anciens,
- organiser des concours de jardinage.

Le 1^{er} atelier aura lieu le Samedi 15 Janvier 2005 à 17h, au Centre Socio-Culturel, 24 rue de la République. Il sera animé par Monsieur J. Michel LASSELIN, professeur et aura pour thème LE JARDIN AU NATUREL. Au programme : Atelier jardin, présentation du club et tombola gratuite.

Pour tout renseignement
contactez Michel DELMAIRE,
correspondant local des jardiniers de France,
au 03.27.85.01.40.



8



Caudry - Wedel 2004

Une délégation de Caudry, composée de Monsieur Pierre LAMAND, Mademoiselle Astrid NAFTEUR et Madame Danièle KUROWIAK, s'est rendue le week-end d'Halloween à Wedel, ville jumelée depuis 40 ans à notre cité de la dentelle.

Elle était accompagnée de l'orchestre des débutants, mené d'une main de maître par Madame Catherine DUFOUR et d'une équipe de jeunes filles basketteuses coachées par Mademoiselle Delphine BETRANCOURT.

Le maire de Wedel, Monsieur SCHMIDT et Madame LÜCHAU, après un accueil très amical, nous avaient concocté un programme on ne peut plus complet : visite de l'unité de production d'emballage de médicaments "Astrazenecca", suivie d'une soirée music country sur le "Batavia" (bateau théâtre à quai sur l'Elbe). Le samedi était consacré au shopping, visite de Hambourg, repas officiel, visite de la mairie, repas à "la Tone 122", restaurant donnant sur le port de plaisance, match de basket où les Caudrésiennes se sont données à fond malgré l'absence d'entraînement et de supporters (3 officiels c'est léger non ?), suivi du concert de musique de l'école de musique. Ce fut un feu d'artifice musical ponctué d'applaudissements. Mr DUFOUR nous fit un petit clin d'oeil de jazz en compagnie de Jérôme à la batterie et d'un jeune pianiste virtuose de Hambourg, le tout improvisé sur place en quelques minutes. Un buffet froid clôtura notre séjour mené "tambour battant".

Après le petit déjeuner du dimanche matin, nous reprenons le chemin du retour en pensant déjà à la prochaine rencontre à Caudry et en espérant étoffer le comité de nouveaux membres volontaires pour continuer le lien d'amitié qui se renforce d'année en année entre Wedel et Caudry.

Danièle KUROWIAK,
Conseillère Municipale
Membre du Comité de Jumelage.



Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Elisabeth TOURNAY, Adjointe à la Culture, à sa permanence du Mercredi après-midi de 16h à 17h en mairie de Caudry.

9

Solidarité



Association

"Avenir Jeunes"

Explications pratiques d'une diététicienne avant un repas collectif.

Les Actualités

Les bénévoles et salariés de l'association étudient la création d'un deuxième centre social à Caudry en lien avec les habitants de la zone Ronsard-Négrier, la Municipalité, la Caisse d'Allocations Familiales et le Département.

Maison du Centre Ville
8, rue Martiot - BP 213 - 59244 CAUDRY
Tél. : 03.27.75.84.11 - Fax : 03.27.75.84.08
e-mail : avenir-jeunes@wanadoo.fr

Maison de Quartier Maupassant
rue de Paris - 59540 CAUDRY
Tél/fax : 03.27.75.26.78
e-mail : maupassant@wanadoo.fr

Maison pour Tous Auguste Blanqui
71 rue A. Blanqui - 59540 CAUDRY
Tél/fax : 03.27.85.57.91



Ouverture de la garderie périscolaire à la Maison du Centre Ville.



Rencontre inter-quartiers pour définir le calendrier des animations familiales.



ICI COMMENCE CHEZ VOUS

Réalisation d'une fresque par des enfants et des parents sur le respect de l'environnement.



Remise de Charte au Fifty-One Ladies Club de Caudry



La Remise de Charte au Fifty-One Ladies s'est déroulée le 6 Novembre dernier. Cette cérémonie importante constitue l'admission officielle du Club dans le Fifty-One International. C'est l'étape finale de la formation d'un club-service. Pour pouvoir y accéder, le club doit compter 15 membres et répondre à différents critères d'admission : règles d'assiduité, de secrétariat, de trésorerie...

La Cérémonie comprend deux parties :

***La Séance Académique** : partie officielle et protocolaire à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités :
- les instances du Fifty-One Club International, avec le Gouverneur et les représentants de nombreux clubs Fifty-One français et étrangers,
- les représentants des autres clubs-services locaux,
- des personnalités du monde politique de la région.

***La Soirée de Gala avec le Bal du Gouverneur** : Il s'agit de la partie festive : une soirée dansante animée par un orchestre. Une partie des bénéfices réalisés lors de la soirée sera reversée au service de la communauté du club, c'est-à-dire en direction de l'Enfance et de la Jeunesse du Caubréisis.

Un point important à souligner : le Fifty-One Ladies Club de Caudry est le premier club féminin du Fifty-One charté en France. Le Samedi 6 Novembre était donc une journée non négligeable dans la vie des clubs-services français.

Le Fifty-One Ladies de Caudry :

- Présidente : Mme RIBEAUCOURT
- Vice-Présidente : Mme COLPIN
- 16 membres

Les actions réalisées :

- Aide financière au Centre Social "Avenir Jeunes"
- Des dons à l'école à la maison pour l'achat de matériel éducatif, à l'école Paul Bert pour une classe verte, à l'association "Aimer Vivre"
- Des manifestations : distribution de friandises dans toutes les écoles maternelles de Caudry et Beauvois le jour de la Saint Nicolas, distribution de vêtements neufs à l'association "Partage" de Walincourt, aux enfants de Tcherno-by, à une famille dans la peine de Caudry
- Des participations : voyage à Paris pour une classe de collégiens, "journée à la mer" à Berck pour des enfants de Caudry, projet "hygiène en classe de neige" avec des CM2 de Beauvois.

Vie Associative

L'École de Danse de Caudry

Les Cours de l'E.D.C. dirigée par Cécile AVIO, ont repris depuis début octobre à la Salle des Tullistes.

*Eveil 4-5 ans : Mercredi de 15h30 à 16h30

Jazz, Classique, Moderne, Découverte et exploration de l'espace, du corps de la musique, du rythme, Travail sur les directions, sensations et équilibres.

*Initiation 6-7 ans : Mercredi de 16h30 à 17h30

Développement des acquis en classe d'éveil, initiation à la danse classique, moderne et jazz.

*Classique 2 : Mardi de 17h30 à 18h30

*Classique 3 : Mardi de 18h30 à 19h45

*Jazz niveau 1 : Mercredi de 17h30 à 18h30

*Jazz niveau 2 : Vendredi de 17h30 à 18h30

*Jazz niveau 3 : Vendredi de 18h30 à 19h30

*Jazz, Hip-Hop niveau intermédiaire :

Samedi de 15h à 16h15

*Jazz, Hip-Hop niveau avancé :

Samedi de 16h15 à 17h30.

*Atelier contemporain-classique niveau avancé :

Samedi de 17h30 à 18h30.

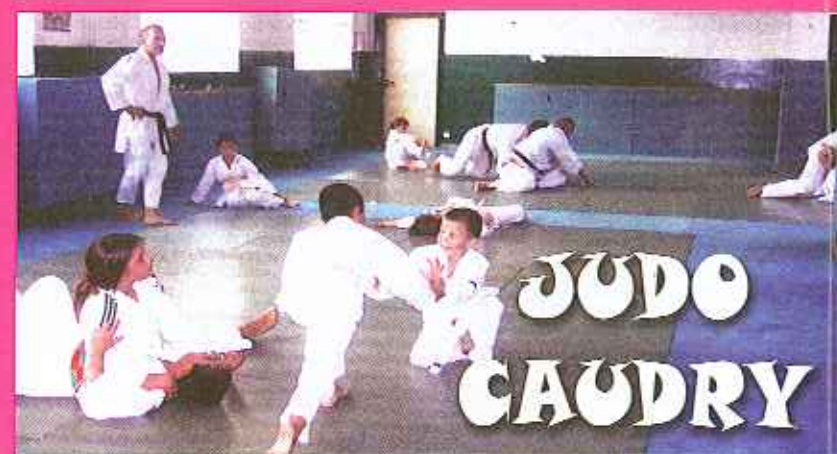
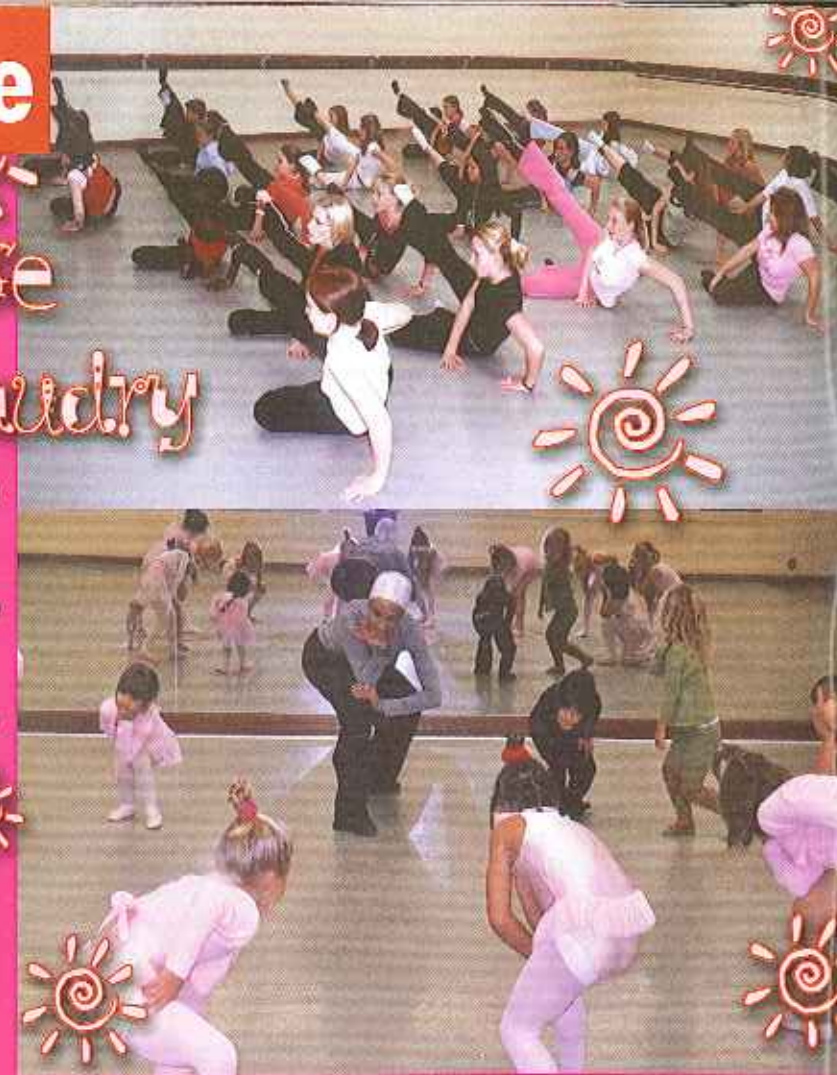
*Modern Jazz Adultes : Jeudi de 19h à 20h

à partir du 6 janvier 2005.

Les "Portes-ouvertes" du second trimestre auront lieu du 4 au 9 avril 2005.

Renseignements :

☎ : 06.62.50.36.90 - 03.27.76.59.18.



Après une rentrée satisfaisante, quelques judokas ont eu la possibilité de partir à SELM en Allemagne pour participer à une compétition amicale et à un entraînement de masse, ce qui leur a permis de s'entraîner et de voir de nouvelles techniques qu'ils pourront mettre en pratique lors des compétitions.

Actuellement, nous avons participé à plusieurs compétitions (Escaudoeuvres, Le Cateau, Vieux Condé) compétition inter clubs et officielle pour les sélections au niveau district.

Le 12 janvier, nous recevrons les clubs de Bertry, Busigny, Seboncourt, Villers-Outréaux pour un entraînement inter clubs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Le judo est un sport d'assouplissements pour tout âge. Une section adulte s'est créée.

Les entraînements ont lieu à la salle Condorcet près de l'école de musique le mercredi de 15h30 à 16h30 pour les enfants de 6 à 8 ans et de 18h30 à 17h30 pour les plus de 8 ans adultes compris et le samedi de 17h30 à 18h30 pour tous.

Pour tout renseignement venez nous rencontrer lors des entraînements ou contactez la présidente au 03.27.85.31.50.

12

Vie Sportive

Les sports

WASA AÏKIDO CAUDRESIEN

Président: Mr REAL

Tél. : 03.27.85.61.96

Salle de l'Active

UNION CAUDRESIENNE D'ATHLETISME

Vice Président: Mr DENIMAL

Tél. : 03.27.75.05.88

Salle Coubertin et Stade Sandras

CAUDRY BASKET CLUB

Président: Mr LENOTTE

Tél. : 03.27.76.33.85

Salle Paul Sautière

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE CAUDRESIENNE

Président: Mr DEBOURGIA

Tél. : 03.27.85.53.01

ECOLE DE DANSE DE CAUDRY

Responsable: Mme AVID

Tél. : 06.62.50.36.90

Salle des Tullistes

CLUB DE DANSE DE SOCIETE ET STYLE

Responsable: Mr DANQUIGNY

Contact : salle Condorcet (mardi-jeudi 20 h - 22 h)

CLUB CYNOPHILE CAUDRESIEN

Président: Mr SCUBLA

Tél. : 03.27.85.47.22

Centre aéré

Riot Savate Club

Président: Mr PARMENTIER

Tél. 03.27.85.58.63

Salle des Tullistes

CAUDRY GYM PLUS (gymnastique volontaire)

Présidente: Mme AVICE

Tél. : 03.27.85.03.14

Salle Paul Bert et Tullistes

AVANCER ENSEMBLE (football FSGT)

Président: Mr CUSSON

Tél. 03.27.76.20.14

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN ADULTES

Présidente: Mme COURTOIS

Tél. : 03.27.85.15.57

Salles des Tullistes et Sautière

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MASCULINE

Président: Jérôme BANS

Tél. : 06.18.47.69.50

Salle des Tullistes

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Président: Mr DELMEE

Tél. : 03.27.76.04.63

Salle des Tullistes

LA SAINTE MAXELLENDRE

(baby gym, gymnastique artistique)

Président: Mr DEJARDIN

Tél. : 03.27.85.21.42

Salle des frères Claisse

ENTENTE SPORTIVE CAUDRESIENNE

(football)

Président: Mr PETIT

Tél. : 03.27.75.14.70

Stade Sandras

FOOT LOISIR DES MUNICIPALS

Président: Mr HISBERGUE

Salle Coubertin

CAUDRY HANDBALL CLUB

Contact: Mr VASSON

Tél. : 06.70.93.43.85

Salle Coubertin

JAVELOT CLUB DU ROSAIRE

Président: Mr DEMAREZ

Tél. : 03.27.75.08.63

Café du Rosaire

MAWASHI KARATE CLUB

Président: Mr CHATELAIN

Tél. : 03.27.75.07.25

Salle des Tullistes

RACING CAR CAUDRESIEN

Président: Mr HERIVAUX

Tél. : 03.27.75.03.15

Piste avenue H. Lefebvre

SPORTS NAUTIQUES CAUDRESIENS

Président: Mr LASSELLE Piscine Tournesol

Tél. : 03.27.75.00.16

Piscine Tournesol

JUDO CAUDRY

Président: Mme WAIGNIER

Tél. 03.27.85.31.50

Salle de Judo

LA CARPE CAUDRESIENNE

Président: Mr FONTAINE

Tél. : 03.27.85.60.28

LA BOULE DE CAUDRY

Président: Mr PRADELS

Boulodrome Municipal

LA PETANQUE CAUDRESIENNE

Président: Mr RENARD

Tél. : 03.27.76.19.67

Boulodrome Municipal

TENNIS CLUB CAUDRESIEN

Président: Mr LERNON

Tél. : 03.27.85.38.39

Tennis Club

A.L TENNIS DE TABLE

Responsable: Mr JACOMART

Tél. : 03.27.76.03.93

Salle Beauvillain

CLUB PONGISTE CAUDRESIEN

Président: Mr FONTAINE

Tél. : 03.27.85.56.30

Salle Secrétin

TIR SPORTIF CAUDRESIEN

Président: Mr KUKURUDZ

Tél. : 03.27.85.26.70

Stand de tir

LES AMIS REUNIS - TIR A L'ARC

Président: Mr RUOL

Tél. : 03.27.76.15.37

Salle des Tullistes

NORD CONCEPT CAR - (Tuning)

Président: Mr POULAIN

Tél. 03.27.85.34.09

A.L CAUDRY VOLLEY-BALL

Président: Mr COLLIN

Tél. : 03.27.85.82.62

Salle des Tullistes

BOXE THAÏ

Président: Mr LEPREUX

Tél. : 03.27.75.55.79

Salle de l'Active

VTT CLUB

Président: Mr GOGUILLON

Tél. : 03.27.75.55.54

MOTO CLUB CAUDRESIEN

Président: Mr MOREL

Tél. : 03.27.85.34.81

Envie de sport ! alors contactez

Maire Adjoint Chargé des Sports :

Mr WARWICK - Tél. : 03.27.75.70.00

Permanence en Mairie le vendredi de 17h30 à 18h30

Responsable Administratif du Service des Sports :

Mr BRIQUET - Tél. : 06.80.99.92.33

Mairie Annexe II

Responsable Technique du Service des Sports :

Mr LEMAIRE - Tél. : 06.80.99.92.37

Chargé du Sport Scolaire :

Mr CARDON

Chef de Bassin équipements nautiques :

Mme DESCHAMPS - Tél. : 03.27.85.34.48

L'A.P.A.C.E.

Vous êtes jeunes, adultes débutants ou amateurs confirmés, intéressés par la peinture d'art, le dessin, la création de bandes dessinées ou la danse africaine alors rejoignez l'Association Peinture Art Création Echange et Danse (association loi 1901, sans but lucratif).

Pour tout renseignement et inscription contactez le 03.27.76.44.93.



13

Pêle-mêle

Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 fait disparaître le Service National, le recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple).

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1988 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2004. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Élections

Il est rappelé qu'au terme de l'article L9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale doivent demander leur inscription en mairie.

Sont notamment concernés les jeunes gens qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2005.

Les demandes d'inscription seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2004 inclus, dernier délai.

Pour se faire inscrire il faut être muni d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française ainsi que d'un justificatif de domicile sur la commune.

Tous les renseignements sont disponibles en mairie, bureau des élections.

*6 LA CAUDRYLÈNE*9*

Devenu l'hymne officiel de la ville, "la Caudrylène" a son histoire... En effet, au cours des cinq Festivals de la Dentelle qui se sont succédés dans les années 70 et qui ont marqué la vie artistique de Caudry, elle avait été réalisée par André Flament et Robert Preux sous le titre de la "Marche du Festival de la Dentelle" avec des paroles adaptées.

Par la suite, Monsieur Henri Lefebvre, Maire à l'époque, qui voulait la symboliser, souhaite qu'elle devint "La Caudrylène". Avec de nouvelles paroles d'André Flament, elle eut donc pour vocation de valoriser l'accueil chaleureux de ses habitants et les richesses de la Ville en les chantant en toute circonstance...partout. Caudry méritait bien d'être chanté...

On y vient de Mexico
De New-York de Chicago
A Caudry la belle
Choisir ses dentelles
Et si l'on repart un jour
C'est sûr on y r'vient toujours
Tout y est plus beau
Qu'à São Paulo

Refrain :

Car à Caudry c'est en dentelle
Quel'on vous chante des ritournelles
Tous ses poètes patoisants
En ont bien écrit pour mille ans
Si Paris à sa Parisienne
A Caudry c'est la Caudrylène
Qui vous fera bien dire un jour
Enfin j'ai rencontré l'amour.

Qui n'a chanté dans sa vie
Un gai refrain sur Paris
Qui n'a vu Versailles
Ou les Cornouailles
Mais du Nord jusqu'au Midi
Rien n'est pareil qu'à Caudry
Même à Bilbao
Ou à San Francisco

Quand vous viendrez à Caudry
Alors vous serez surpris
Par la gentillesse
De tout'e sa jeunesse
Les anciens vous chanteront
Du métier d'tulle la chanson
Et d'il in aiguille
Vous apprendrez l'mouc dins l'huile

Création - montage - réalisation : André Flament, Robert Preux.
Paroles : André Flament
Interprétation : Jacques Léger, Aimé Gabet et Luc Gabet

Points Cardinaux



Je n'irai pas au sud de mes amours
Boire le vent nouveau des vertes palmes
Où l'ara rare craquète à rebours
Faisant mentir le bleu des matins calmes.

Je n'irai pas à l'est de mes amours
Où dort l'isba en l'habit de décembre
Quand la vodka chante pour les retours
Et devient feu au bois mort de la chambre.

Je n'irai pas à l'ouest de mes amours
Voir l'océan finir son tour du monde,
Roulant sur les vagues de ses tambours
Un air, le seul au lointain qui réponde.

Je resterai au Nord de mes amours
Grisé du gris du ciel et de la terre
Et aussi vrai que l'on est sédentaire
On s'aimera toujours, toujours, toujours ?

Jean-François SAUTIERE

Grandir

Grandir, c'est d'abord...

Dessiner un soleil de notre main d'enfant,
S'inventer des pays plus bleus que l'océan,
Retourner les nuages et découvrir le ciel,
S'émerveiller de tout, voir briller l'étincelle.

Grandir, c'est encore...

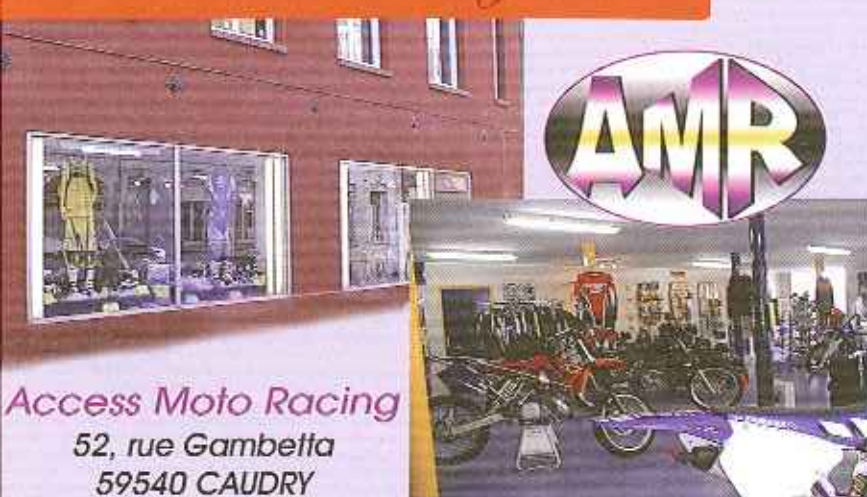
Embrasser l'univers d'un regard qui apprend,
Accrocher des étoiles au bleu nuit de l'écran,
Tenir le gouvernail d'un bateau déroutant,
Incliner d'un degré la direction du temps.

Grandir, c'est enfin...

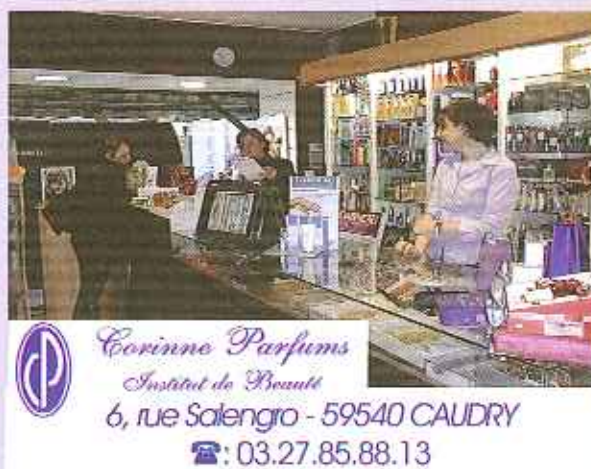
S'interroger sur tout, ne répondre sur rien,
Cueillir la fleur de vie et l'effeuiller sans fin,
Echeveler les anges riants et poupins,
Partir et revenir au pays d'où l'on vient.

S. DARRIBEAUDE.

Ils s'installent,
ils déménagent...



Access Moto Racing
52, rue Gambetta
59540 CAUDRY
☎ : 03.27.85.03.39



Corinne Parfums
Institut de Beauté
6, rue Salengro - 59540 CAUDRY
☎ : 03.27.85.88.13



Agence France Télécom

Afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle, la boutique de Caudry étend ses horaires d'ouverture : elle ouvrira ses portes jusqu'à 18h30 et non plus 17h comme auparavant.

De plus, 2 conseillers commerciaux (et non plus 1 seul) seront présents en permanence pour mieux servir les clients.

France Télécom souhaite ainsi mériter la fidélité de sa clientèle en lui simplifiant la vie.

Agence France Télécom

3 rue de la Paix
59540 CAUDRY

Nouveaux horaires d'ouverture :
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30



ESPACE IMMO
79, rue Gambetta
59540 CAUDRY
☎ : 03.27.85.14.63
☎ : 06.20.08.46.58
email : espaceimmo.caudry@wanadoo.fr
Web : www.espaceimmo.caudry.com

Vivre mieux dans le Caudrésis



Servi-Courses ☎ : 06.77.87.27.27

Peut vous apporter un accompagnement personnalisé pour toutes les nécessités de la vie courante.

♦ Vos courses au vous y accompagner (frangement y compris si souhaité).

♦ Petits déplacements quels qu'ils soient : médicaux, administratifs, culturels, personnels familiaux ou amicaux.

♦ Tous autres de la vie quotidienne.

(Prestations simplifiées) Association loi 1901 - journal officiel du 26/06/2004, N° sous-préfecture 2159 6533 - NFSiret : 47851813/00011.

à compter du 2 janvier 2005

Taxi Bernard
☎ : 06.77.29.48.55



Félicitations
à nos auteurs !

* Jean-François SAUTIERE : 1^{er} prix de poésie aux Rosati

* Paule LEFEBVRE : 2^{ème} prix de la nouvelle au concours "Les Menestrels de France"

* Suzy DARRIBEAUDE a obtenu un Prix lors du concours de Poésie de Laventie (Pas-de-Calais).

Vie Culturelle

Le Salon d'Automne a remporté un vif succès

Du 26 septembre au 3 Octobre dernier, les Caudrésiens ont pu admirer près de 600 oeuvres d'une centaine d'artistes de la région dans l'Espace Mélayers et le hall du Théâtre transformés pour l'occasion en galerie d'art. Toutes nos félicitations à Monsieur Maurice BRICOUT, organisateur du salon, qui d'année en année nous fait découvrir de nouveaux talents.



Marché de Noël 2004 Du 18 au 21 Décembre

au Marché Couvert
Place du Général De Gaulle -
Galerie Marchande

Organisé par Caudry Initiatives et la Ville de Caudry
en collaboration avec l'U.C.A.C

ENTREE GRATUITE



CAUDRY

UCAC

Thème : Les clowns

De 10H30 à 19H

16



Coup de 

Grand dérangement

Musique d'Acadie
Samedi 11 Décembre - 20H30.
Théâtre de Caudry
Tarifs : 17 € et 9 €

L'alliance entre la musique traditionnelle, l'électricité du rock, des nuances de musique celtique tout en empruntant les rythmes des musiques du monde. L'accompagnement des danseurs aux milles talents forme une magnifique atmosphère.

Orgues et Choeurs


Concert de musique classique
Mardi 21 décembre - 20h00
Basilique de CAUDRY
Tarifs : 10€ et 5€

La Maîtrise Nicolas Barre d'Amiens interprétera, sous le direction de Michel Mignot, des œuvres de Monteverdi, Haydn, Haendel, Lambillote... Accompagnée par Jean-Michel Bachelet, organiste.

Head Fish et N&SK

Concert Ska Rock
Vendredi 7 janvier - 20h30
Salle des fêtes de CAUDRY
Tarifs : 17€ et 9€

Avec les Head Fish, le show est garanti, sur scène c'est ambiance de folie et bonne humeur contagieuse. Avec plus de 200 concerts à leur actif et des premières parties telles que « Marcel et son Orchestre » ou « Steevo'steen », ils vous promettent de réchauffer la salle et de réveiller le public avant de laisser place aux N&SK !! N&Sk est un mélange des styles tels que le rock, le reggae, la world, avec quand même une affinité pour l'énergie du ska. Les N&SK ont forgé leur identité sur scène...une soirée très festive !

 à voir absolument



Miss Daisy et son chauffeur

Théâtre
Dimanche 16 janvier - 16h00
Théâtre de CAUDRY
Tarifs : 30€ et 20€

On dirait une cousine américaine de notre irascible « Tati Danielle ». Parce qu'elle a ce même verbe méchant, ce même esprit vif et, finalement cette même solitude. Miss Daisy, interprétée par Micheline Dax, toujours surprenante, Jean-Michel Martial, véritable révélation et Jean-Loup Horwitz, impeccable, s'amuse assez sur scène pour ne pas laisser entrevoir qu'ils nous donnent à réfléchir. Prouvant une fois encore que le rire est l'ami du grave.

Coup de 

Traversée d'ombres

Danse
Mardi 25 janvier - 19h30
Théâtre de CAUDRY
Tarifs : 10€ et 5€

Traversée d'Ombres se joue des ombres que l'on peut faire, que l'on peut habiter, qui nous collent à la peau. Ces formes imprécises défigurent la réalité, nous offrent leurs fantaisies, nous ouvrent l'imaginaire, le fantastique. Une chorégraphie qui permet aux enfants et aux adultes de renouer avec leurs ombres.



Le tarif réduit concerne les étudiants, les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les groupes de 10 et les abonnés.

Les places sont en vente auprès des offices de tourisme de Caudry et Cambrai ou sur place les soirs de spectacle.

17

Scènes mitoyennes
deux villes & un territoire s'associent
Agenda Décembre
Janvier



SCÈNES MITOYENNES
Caudry - Cambrai

Pour tout renseignements - ☎ 03 27 10 09 64

Vie Culturelle

L'atelier Théâtre



"les Théâtrophages"

L'atelier Théâtre de l'Office Municipal de la Culture a repris ses activités début septembre.

Pascal MARTEL, professeur de théâtre, accueille avec toujours autant d'enthousiasme les différents participants : enfants, ados et adultes. Plusieurs spectacles sont en préparation :

- * "Papa, maman et moi" d'après la bande dessinée de CARABAL
- * "le procès du loup" pour les enfants
- * "Le père Noël est une ordure" pour les ados et les adultes.

Le mot d'ordre est "faisons nous plaisir". Inutile de vous dire que la tristesse n'est pas de rigueur.

Pascal MARTEL.

Le saviez-vous?

SCÈNES
MITOYENNES
CAMBRAI-CAUDRY

14 107 billets ont été vendus depuis le 1^{er} septembre 2004.
et
1 533 cartes d'abonnements ont été réalisées.

LE MILLÉNIUM



à réalisé 22 259 entrées pour l'année 2004, soit une augmentation de 13,4 % par rapport à l'année 2003.

Patrick MERIC, un homme de talent et de coeur



Patrick MERIC, professeur de dessin technique de métier est aussi un artiste confirmé dans l'art de la bande dessinée. Il a ainsi mis en image l'histoire de "Sainte Maxellende".

A l'origine, le projet visait la couleur et puis au fil du temps l'oeuvre réalisée en noir et blanc est devenue plus fouillée, plus technique et plus proche de la réalité.

Le manuscrit a été entièrement conçu à la Maison des Associations sous couvert de l'Office Municipal de la Culture.

Actuellement 160 exemplaires ont déjà été vendus au prix de 5 €, et c'est là qu'intervient la générosité de Patrick puisqu'il a choisi de reverser l'intégralité du produit de la vente soit 800 € au Centre Communal d'Action Sociale "C.C.A.S." et c'est pour ce beau geste qu'il mérite d'être félicité.

La remise du chèque s'est faite au cours d'une sympathique manifestation en mairie, en présence de Mr le Maire de Caudry, Mme DHOLLANDE, Présidente de l'OMC, Mme TOURNAY, Adjointe à la Culture, Mr HARLE, Vice-Président du CCAS et de nombreuses personnes qui sont venues témoigner de leur sympathie à Patrick MERIC.

Une centaine d'exemplaires sont encore disponibles. Pensez-y pour les fêtes de Noël.

A l'actif de Patrick citons encore des expositions de ses différents tableaux, sa participation à la revue littéraire "La Caudriole" pour laquelle il réalise la couverture 4 faces depuis sa création et en projet : imaginer "la vie d'HARDUIN D'AMERVAL AVEUGLE" puisqu'aucune précision historique n'existe. En outre, il est facile de penser que beaucoup d'autres idées ne demandent qu'à prendre forme sous sa plume aiguisée.

Régine DHOLLANDE
Présidente de l'OMC

Vie Culturelle

Prochaines expositions au Musée des Dentelles & Broderies

*Histoire de dentelle
Paroles de femmes...*

Du 29 janvier 2005 au 17 avril 2005

L'aventure dentellière caudrésienne a débuté voilà près de deux siècles. En effet, dans les fabriques caudrésiennes, où se conjuguent modernité et savoir-faire ancestral, sont façonnés de véritables bijoux intemporels : la dentelle et le tulle.

Aujourd'hui 12 familles de dentelliers possèdent toujours une entreprise en activité, riche d'un patrimoine créé par leurs aïeux.

Cette exposition est un hommage aux Caudrésiens et Caudrésiennes qui ont su conserver ce savoir-faire et le faire évoluer pour qu'aujourd'hui cette technique soit en marge des podiums de mode, en avance sur les tendances. Travail, recherches techniques et judicieux instincts permettent de créer une dentelle très haut de gamme, connue dans le monde entier et utilisée par les plus prestigieux couturiers.

Sans oublier tous les acteurs de la filière dentellière, un travail d'archives sous forme d'exposition photos et enregistrement audio témoigne avec des récits de femmes issues de familles dentellières ou d'ouvrières ayant travaillé et travaillant au service de la dentelle.

Une chronologie sur la mode de la fin du 19^{ème} siècle sera le miroir du raffinement et de l'élégance qui émanent des dentelles.

Moda veneziana

Du 2 mai au 4 septembre 2005

L'Italie et la France sont reconnues et célèbres pour leur style, la mode et une abondante créativité novatrice. S'inspirant des gens et de la culture vénitienne, l'école internationale d'Alta Moda e d'Arte del Costume - KOEFIA (Ecole de haute couture et de l'art du costume) de Rome, joue avec les clairs et obscurs, la luminosité du soleil et les reflets de la lagune, le masque et l'identité des gens, la comédia del arte. Tout un univers que les dentelles et broderies illustreront lors d'une exposition où haute couture et spectacle se côtoieront avec beaucoup de raffinement.

A l'occasion du vernissage, un défilé-spectacle sera proposé le dimanche 24 avril 2005.

Renseignements au 03.27.76.29.77



Sur les pas des Saints
et des Saintes du Cambrésis.
"Bannières et ornements
de procession"
Du 08 septembre
au 25 septembre 2005

*"Lorsque tulles et dentelles
dansent avec la mode"*

Du 03 octobre 2005 au 29 janvier 2006

Envolée, tourbillon, la danse est synonyme de légèreté, pour certaines de liberté... Si le tulle est totalement intégré dans le milieu de la danse par le symbolique tutu des danses classiques, les dentelles et broderies le sont plus dans le costume folklorique ou celui des revues parisiennes.

Dans les années 50, les bals habillés étaient très en vogue, tulle juponné et dentelle contribuaient alors aux somptueuses robes dites "à danser". La mode ne s'inspirait donc pas de la danse mais créait pour celle-ci, esquissant ainsi le mouvement avec des étoffes adaptées.

En contradiction avec le porté plutôt dansant des créations, les défilés haute couture étaient cependant assez austères, se contentant de décrire un produit et la matière qui le compose.

Aujourd'hui les défilés de mode sont de véritables shows, cette tendance à concilier création de vêtements et spectacle grandiose.

Le créateur ne s'inspire généralement plus des étoffes mais s'appuie sur un thème qui dirigera la collection. Ces dernières saisons le thème de "la danse" en fait partie. Plusieurs grands noms de la mode ont illustré cet univers, de la danse classique au flamenco...

*Nous vous informons que
les articles de Noël sont arrivés
dans la boutique du musée.*

Vous y découvrirez un grand choix de napperons, nappes, suspensions de Noël, écharpes brodées et étoles en dentelle leavers ainsi que de nombreuses idées cadeaux.

Pour tout achat d'un montant de 40€ minimum, un cadeau vous sera offert.

"Le tulliste et la petite princesse"



22 DECEMBRE 2004
14H30
au MUSEE

Spectacle
de Marionnettes

Histoire créée par le Marionnettiste
Nicolas LIENARD à partir des
marionnettes fabriquées
par les enfants.)

Les Animations Pédagogiques du Musée des Dentelles & Broderies

- Le 7 Février 2005 Atelier Masques Venitiens
- Du 7 au 14/02 Concours "Parlez-moi d'Amour"
- Du 16/02 au 23/02 "Sur les traces de l'industrie dentellière". en 2 séances.
- Les 02 et 09/03 Visite Découverte et Jeu de piste
- Le 16/03 Atelier de Pâques
- Le 23/03 Décoration d'oeufs de Pâques
- Le 11/04 Atelier impression
"La dentelle comme motifs"
- Les 13 et 14/04 Atelier tissage
Réalisation d'une étoffe et d'un produit fini
- Le 21/09 Atelier broderie avec intervenant
- Les 26 et 27/10 Atelier Motif en Volume
"Dentelle Végétale"
- Les 09 - 16 et 23/11 Atelier Stylisme
"Je crée mon vêtement"...
Avec intervenant en couture et style"
- Les 19 et 21/12 Atelier Noël Décoration en
Dentelle et Broderie



"A Croche Choeur sous les projecteurs..."

La Chorale Municipale "A Croche Choeur" de Caudry a 12 ans déjà. Elle a pris naissance sur une idée de Gilles LEROUGE (qui en a pris la direction) et Martine DEFRUIT alors Conseillère Déléguée à la Musique. Dominique DUBURQUE en était le président. "A Croche Choeur" est la seule chorale du Cambrésis orientée vers un répertoire jazzistique mais Gilles LEROUGE a voulu conserver une approche classique de la maîtrise vocale, ce qui lui a permis de monter des concerts de haut niveau avec l'orchestre d'harmonie de Caudry.



Première photo de la Chorale en 1992.

A Croche Coeur fut également partenaire des différents spectacles créés par Thierry LEMAIRE ("Caudry ça Swing", "Carmen", "La Vie Caudrésienne"). Elle offre régulièrement ses grands airs classiques ("Amen", et "Alléluia" de HAENDEL ou le "Choeur des Esclaves" du Nabucco de Verdi) aux soirées du TILLETHON.

En 1995 Françoise PLATRET devient Présidente de cette Chorale et forme avec Gilles LEROUGE un tandem efficace au dynamisme débordant.

La vocation première d'une chorale est de porter l'art du chant à son meilleur niveau avec une rigueur et une sensibilité irréprochables.

Vous n'imaginez pas le bonheur que nous éprouvons, quand après des heures de répétitions nous entonnons à 4 voix, un chant qui nous semblait, au départ insurmontable !!! "C'est ça la magie de la musique", c'est ce que ne cesse de dire rançoise PLATRET.

De 2001 à 2004 A Croche Coeur sera, dirigée par Geoffrey STORM, professeur de piano à l'école de musique de Caudry qui pour des raisons professionnelles cédera sa place. La chorale n'a alors qu'une seule idée en tête!!!, demander à Gilles LEROUGE de reprendre son poste de directeur - ce qu'il accepte avec grand plaisir.

Avec cette année une quarantaine de choristes, A Croche Choeur, n'a pris aucunes rides et sa qualité artistique va crescendo.

Elle est pleine de projets notamment celui de fêter ses 15 ans en grande pompe. Venez nombreux applaudir son prochain concert au nouveau théâtre le Vendredi 17 Décembre 2004 à 20H et peut-être que l'envie de chanter avec eux vous viendra ...

Alors dans une ambiance chaleureuse et amicale vous pourrez retrouver tous ses choristes les mercredis à 19H15 à l'école de musique, rue Osbert à Caudry.

La Chorale, 12 ans après...



A l'honneur



Vn Caudrésien gagne l'open d'échecs d'Herlies

Du 17 au 21 avril 2004 s'est disputé le 9^{ème} open d'échecs d'Herlies. Il a été remporté par Stéphane RENARD, membre de l'Échiquier de Caudry.

L'open s'est déroulé en sept parties, réparties sur cinq jours, chaque partie durant entre quatre et six heures. Stéphane n'était pas favori, dixième au départ sur 68 participants, avec un classement de 1967 points (à titre indicatif, un joueur devient maître à 2300 points). Finalement, le 1^{er} place se joua au coude à coude lors de la dernière partie et il gagna l'open avec six points sur sept possibles, vaincu, ne concédant que deux nulles face à des joueurs mieux classés.

Cette victoire est le résultat d'un grand investissement. Stéphane RENARD aura bientôt, outre le diplôme d'arbitre qu'il possède déjà, le diplôme, réputé, d'entraîneur de la fédération française des échecs (DEFFE). Seules cinq personnes sont dans ce cas dans la région. Pour Stéphane, les échecs sont très formateurs : "Les échecs développent, parmi d'autres qualités, la patience, la concentration, la mémoire, l'imagination, l'objectivité, l'esprit de décision, la ténacité, voire le perfectionnisme..."

La liste est encore longue ! Pour résumer, le jeu d'échecs rend plus fort psychologiquement.

En outre, en ma qualité de professeur des écoles, je peux dire qu'il est vivement recommandable pour les



Une délégation du Conseil Municipal est allée déposer une gerbe le 28 Novembre dernier sur la tombe de Madame Posselle, la généreuse donatrice qui a permis de rénover la salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville

enfants, ne serait-ce que pour la construction de l'espace et les déplacements sur quadrillage. Il peut aussi redonner confiance en soi à l'élève qui se sent ailleurs en difficulté. Ce jeu est véritablement une corne d'abondance !". Stéphane débute aux échecs par le jeu par correspondance (postale). Des parties sont publiées dans une revue internationale, ce qui le pousse à franchir la porte d'un club. Après Valenciennes et Cambrai, Stéphane s'inscrit à l'Échiquier de Caudry, dès sa création par Patrick PRZYBYLEK, en 1997. Celui-ci anime le club avec engouement les mercredis et samedis après-midi, de 15h à 18h. L'Échiquier de Caudry est un des meilleurs clubs du Nord sur le plan de la formation des jeunes. Ceux-ci s'illustrent régulièrement lors des championnats du Nord et de la ligue Nord/Pas-de-Calais. Citons, entre autres, Claire, Guillaume et Clément PRZYBYLEK, Ashley et Lavina BAGUANT, Ludovic ZANNIER, Camille TRIOUX, qui totalisent déjà 25 titres, 36 podiums lors des phases qualificatives et 15 qualifications pour le championnat de France.

A n'en pas douter, l'Échiquier de Caudry fera encore parler de lui !



UNE CAUDRESIENNE GAGNE LE TREMPLIN DE LA MODE...

C'est durant un stage en institut que Laëtitia LECOCQ, étudiante en terminale esthétique, a été remarquée par le responsable d'une association spécialisée dans l'organisation de défilés de mode et de casting.

Séduit par son aisance, celui-ci lui conseille alors de participer à la soirée "Tremplin de la Mode" qu'il propose à la salle polyvalente de la Base de Loisirs de Caudry. Laëtitia passionnée par la mode décide de s'inscrire. Elle rejoindra alors 5 autres Caudrésiennes, quatre jeunes filles du Grand Caudrésis et une candidate du Cambrésis. Un jury composé de 6 personnes aura ensuite la difficile tâche de les départager. Jugées sur de nombreux critères tels que : l'élégance, l'allure, mais aussi l'intellect., Laëtitia remportera tous les suffrages. Depuis cette élection Laëtitia, continue l'aventure avec une agence professionnelle de mannequinat. Elle n'ambitionne pas d'en faire son métier puisqu'elle souhaite poursuivre ses études mais espère continuer pour le plaisir.



Le gendre de Karl Marx à Caudry, le 24 Avril 1892

Parmi les hommes célèbres qui séjournèrent dans notre "bonne ville" de Caudry, il en est un dont la personnalité, l'action et le tragique destin, ne manquent pas de retenir l'attention.

C'est le Dimanche 24 Avril 1892, une semaine avant le premier tour des municipales, que Paul LAFARGUE débarque à la gare du Nord. Il vient à la demande d'Auguste Marliot, soutenir la première liste ouvrière sur laquelle figurent des noms chers à la mémoire caudrésienne tels E. PLET, E. FIÉVET et H. SANDRAS.

Paul LAFARGUE naît en 1842, de parents français, à Santiago de Cuba, alors colonie espagnole. Il expliquera plus tard son engagement révolutionnaire, par ses origines familiales et son sang mêlé de mulâtre, de juif et d'indien. Ses détracteurs lui reprocheront également, suprême tare pour l'époque, du sang allemand. Sa famille, de la bourgeoisie coloniale aisée, choisit de faire son éducation en France, et à neuf ans il se retrouve à Bordeaux puis à Toulouse.

En 1860, il entreprend à Paris des études de médecine en même temps qu'il se lance dans l'action politique. Mais la France du second Empire, même devenu "libérale" ne permet pas tout et Paul LAFARGUE est exclu à vie de la faculté pour avoir déployé le drapeau noir lors du premier congrès international des étudiants, à Liège. C'est à Londres qu'il doit poursuivre ses études universitaires sans renoncer à son engagement socialiste révolutionnaire.

En 1865 il rencontre Karl Marx, lui aussi réfugié en Angleterre et devient rapidement le disciple favori de l'auteur du "Capital".

Bientôt familier de la maison, il épouse en 1868, Laura, fille cadette du Maître.

Paul LAFARGUE exerce la médecine à Londres quand, en juillet 1870 la France déclare la guerre à la Prusse. Après la déroute de nos armées et la chute de l'Empire, le gouvernement de la République gagne Bordeaux.

Paul LAFARGUE quitte tout et s'y rend immédiatement. Est-il l'envoyé de Karl Marx en Avril 1871, aux premiers jours de la Commune quand il est à l'Hôtel de Ville de Paris ?

Il parvient à quitter la capitale avant son investissement sanglant par les Versaillais et trouve refuge en Espagne puis au Portugal.

En 1872, il regagne Londres. La mort successive de ses trois enfants le détermine à abandonner la médecine. Il se consacre alors à la gravure sans toutefois réussir à subvenir aux besoins du ménage. Il semble alors avoir surtout vécu, comme Marx lui-même, de l'aide matérielle que lui fournissait ENGELS.

En 1880, à la faveur de l'amnistie des Communards, il peut rentrer en France et consacrer son énergie à la cause révolutionnaire. La même année, il fonde avec Jules GUESDES, le Parti Ouvrier Français lors du congrès du Havre. Il n'est de grève ou de manifestation ouvrière qui ne reçoive son soutien.

En 1883, il est interné une première fois à Sainte Pélagie, pour incitation à l'émeute et à la révolution au cours d'une campagne électorale dans la cité ouvrière de Montluçon. On lui reproche notamment d'avoir déclaré "Il faut piller la Banque de France que la Commune a épargnée" Il met à profit ses six mois d'internement, pour rédiger avec son compagnon de cellule, Jules Guesdes, les commentaires du programme du "Parti Ouvrier Français" et l'une de ses brochures les plus célèbres "Le Droit à la paresse".

En 1884, tous deux sollicitent les suffrages du prolétariat textile du Nord au scrutin législatif. Si Jules GUESDES est largement battu à Roubaix, LAFARGUE est élu à Lille et devient ainsi le premier élu du P.O.F. du département mais n'entrera au parlement qu'en 1893. Son mandat ne lui sera toutefois pas renouvelé quatre ans plus tard.



Infatigable propagandiste du P.O.F., il est à Fourmies dans les jours qui précèdent la sinistre fusillade du 1^{er} Mai 1891. Les soldats du 145^{ème} de ligne tirent à bout portant sur les grévistes. On relève neuf morts dont deux jeunes filles et un enfant de 9 ans. Paul LAFARGUE est emprisonné une seconde fois pour sa responsabilité morale dans les événements. Il est en prison quand il est élu député de Roubaix lors d'un scrutin législatif partiel le 8 Novembre 1891.

Le 16 juin de cette même année 1891, Edouard BRASSARD (1859-1930) et Auguste MARLIOT (1852-1911) déclenchent la première grève de Caudry. Cette grève des Bobinots échoue et les ouvriers doivent reprendre le travail au tarif patronal. Mais à cette occasion, A. MARLIOT a pu nouer des relations avec Gustave DELORY et Jules GUESDES et c'est lui, le "syndicaliste de la première heure" qui obtient la venue de Paul LAFARGUE à Caudry.

Il ne s'agit rien moins que de soutenir la première liste ouvrière aux élections municipales. C'est donc un personnage de grande renommée dans la classe ouvrière, qui arrive dans nos murs. Ses origines aisées, son diplôme universitaire, sa parenté avec MARX, sa correspondance avec ENGELS, son compagnonnage avec GUESDES ne sont rien à côté du prestige récemment acquis par ses emprisonnements au service de La Cause toute récente et la députation de Roubaix. Car ils sont peu nombreux ceux qui, en ce printemps de 1892, peuvent se prévaloir d'un mandat électif au nom de la classe ouvrière. Dans ces années de la prime enfance du mouvement ouvrier, les militants mettent autant d'acharnement à s'entre déchirer qu'à combattre leurs adversaires naturels et les échecs électoraux ne font que transformer les discordes en scissions fatales.

Cependant en 1881, un an après l'amnistie des Communards, Clovis HUGUES avait ouvert la voie et devenait député de Marseille, soutenu par la Fédération du Parti des Travailleurs Socialistes. La même année, THRIVIERS gagnait la mairie de Commeny. En 1884, au moment où Paul LAFARGUE entrait pour la première fois à l'Assemblée, le Parti Ouvrier Français tenait 4 Mairies et avec CARETTE, entrait au Conseil Municipal de Roubaix et en 1889, quatre députés se réclament du parti de Jules GUESDES.

Mais quand il quitte sa prison pour entrer au Palais Bourbon en novembre 1891, Paul LAFARGUE est le premier et le seul élu du Nord. Et voilà que cette personnalité aussi illustre que contestée répond à l'appel de A. MARLIOT.

La réunion contradictoire de ce 24 Avril 1892, doit se tenir Salle Dupont-Lattu. Bâtie sur l'arrière d'un estaminet, elle sert aux bals et aux réunions publiques. On peut la situer à l'emplacement du dépôt de presse rue Edmond Bricout, alors rue de la Chapelle Sainte Maxellende. Désormais à l'ombre de la toute nouvelle église, la terrasse naïgère ensoleillée accueillait, consommateurs et danseurs, à deux pas du château des seigneurs de Caudry. Ironie de l'histoire, dans quelques années, l'avenue Jules GUESDES sera ouverte à l'emplacement même de l'allée de Mme Veuve PRIOUX, née DE GHEUGNIES.

A ce moment, où les militants attendaient la révolution comme les premiers chrétiens, le jour du jugement, la venue du Christ sur les nuées, qui aurait osé dire que le soleil était un menteur ?

Le climat local de ces élections municipales est encore chaud du souvenir des péripéties de cette grève des Bobinots. A Caudry, comme à Fourmies, la troupe se cantonna aux points névralgiques avant de charger la foule rassemblée pour interdire l'entrée de l'atelier Broad, aux moutons noirs. L'atelier Broad, aujourd'hui à l'abandon, était situé au 145 rue Nationale. De la rue on voit encore l'atelier et sa cour pavée dite encore la cour "a m'o du Préfet" en souvenir du Sous-Préfet de Cambrai qui s'y était installé au moment de la charge des gendarmes. Il faut le souvenir douloureux de Fourmies pour retenir, manifestants et gendarmes de provoquer à nouveau un incident grave. Le climat politique est lui aussi fort orageux. La flambée populiste de l'épisode boulangiste qui attirait nombre de suffrages ouvriers et divisait les responsables du mouvement socialiste est à peine apaisée par le suicide du "Brav'Général".

L'affaire du Scandale de Panama est largement instruite et fait apparaître au grand jour la compromission du personnel politique et de la presse bourgeoise avec les puissances d'argent.

Mais ce climat est loin de déplaire à Paul LAFARGUE, qui à ce moment de son parcours, exclut la possibilité d'une conquête du pouvoir dans la légalité et espère beaucoup de l'émeute et des barricades. A Caudry, une fois de plus, il s'apprête à propager la pensée de MARX et la doctrine de GUESDES : "l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production. De la guerre des classes seulement peut sortir l'affranchissement du travail et elle a commencé dans le Nord, à Caudry, comme à Fourmies et à Roubaix".

Au moment où va commencer la réunion de la Salle Dupont-Lattu, le programme municipal de Paul LAFARGUE est bien connu et le "Réveil du Nord" de G. DELORY s'en fait le vulgarisateur au sein de la population caudrésienne. La lecture et son commentaire sont assidus dans les estaminets : "Transformation en service public du monopole des grandes compagnies, eau et gaz. Établissement d'industries municipales afin que les ouvriers mis à pied par les crises, le machinisme où les grèves, reçoivent du travail. Création de boulangeries, boucheries et bazars coopératifs. Construction de maisons salubres. Éducation et instruction intégrales de tous les enfants. Et pour conclure, intervention de la commune dans les questions du travail".

Le "Réveil du Nord" ne se contente pas d'inviter à la réunion, il finance l'impression des tracts par les soins de l'imprimerie Demont à Beauvois. Les jeunes militants Fiévet et Sandras, et le tout nouveau secrétaire du syndicat des ouvriers tullistes E. PLET, se dépensent sans compter à leur distribution à la sortie des ateliers et dans les cabarets.

La population caudrésienne, objet de cette campagne électorale, est singulière à plus d'un titre. Elle vient de doubler en quelques décennies, arrachant à leur village manouvriers, tisseurs et anciens mulquiniers. Avec leur indépendance, toute relative, ils ont perdu la propriété de leur maison et de leur lopin de terre. Déracinés, ils se voient devenir des outils à la merci de la première crise. Isolés, démunis, ils constituent un terreau fertile aux idées révolutionnaires. La grève de l'été dernier a montré la nécessité et les limites de l'unité. Son échec n'a pas découragé les meneurs qui voient dans le combat municipal, l'occasion de reprendre la main.

Les hommes du Conseil Municipal sortant sont de ceux qui ont donné à leur ville une place qui compte dans le monde de la dentelle, grâce à un talent et un courage incontestables et surtout une prise de risques financiers audacieuse. La plupart étaient, il y a peu, ouvriers, contre-maitres ou tisseurs. On ne saurait parler à leur endroit, à quelques rares exceptions, de bourgeoisie industrielle. Rien ne se peut envisager à leurs yeux en dehors du travail et de l'économie ; les théories révolutionnaires de Paul LAFARGUE ne manquent pas de les effrayer, peut-être à juste titre. Ils font leur cette devise : la où est le travail, là est l'honneur. Le maire sortant, Henri TILMANT est le modèle de ces hommes-là. A plusieurs reprises ses articles de dentelles ont été distingués dans les expositions universelles et quand la broderie est arrivée de Suisse et d'Allemagne pour concurrencer la dentelle, il a su en saisir l'opportunité au contraire de la majorité de ses collègues. Ses qualités l'ont fait désigner pour représenter le savoir-faire de Caudry et de Calais auprès du ministre de l'industrie. En 1890 il accueillait l'archevêque de Cambrai à la consécration de l'église Ste Maxellende, la plus vaste de l'arrondissement. Depuis l'été dernier, il traîne désormais le surnom de Sabre au clair après que les gendarmes à cheval ont chargé les grévistes.

La réunion est ouverte à 17h par A. Marliot qui ce dimanche 24 Avril 1892 présente et fait acclamer l'intervenant. Paul LAFARGUE est de petite taille, le visage émacié, austère, les cheveux ébouriffés, une longue mèche frisée, toujours indocile sur le sommet du crâne. Élégant et bien mis, il ôte son chapeau au dernier moment, avec la fâcheuse habitude de se faire appeler "citoyen-camarade" ; comme le déplore ironiquement le chroniqueur du Journal de Caudry.

Son regard noir et brûlant et son discours enflammé font oublier à un auditoire acquis d'avance, ses médiocres qualités d'orateur.

Il développe son programme municipal et termine par l'exposé de son thème favori. "La nécessité de l'union s'impose à tous mais il faut une idée qui transcende tout et étouffe les germes de division. Cette idée ne peut être que "le Socialisme".

Le Journal de Caudry ne voudra retenir que "prendre où il y a. L'homme n'existe que pour la paresse et l'oisiveté ou encore pas de patrie pour les

ouvriers".
En résumé, c'est "l'expropriation de celui qui possède au profit de celui qui ne possède pas ou ne veut pas posséder".

La réunion est contradictoire et c'est bien le mot, car les points de vue sont inconciliables et non négociables et c'est sur son passé qu'un certain BEUGNET, interpelle Paul LAFARGUE.

"Est-il vrai que vous avez, à Bordeaux, en 1870, correspondu avec l'État Major Prussien ?"

"C'est avec les socialistes allemands que j'ai correspondu"

"Vous voulez sans doute parler des Liebknecht et Bebel, députés socialistes allemands qui ont déclaré qu'en cas de guerre avec la France, ils n'y aurait plus de socialistes mais qu'il n'y aurait que des Allemands. Celui qui correspond avec de tels hommes, ici nous l'appelons un traître".

La claque orchestrée par A. MARLIOT couvre la voix du contradicteur. Le souvenir de la funeste irruption des uhlands cet hiver 1870-71, hante encore la mémoire caudrésienne comme il sera encore vivant 40 ans plus tard en août 1914.

A l'aube du 1^{er} Mai 1892 et du premier tour de scrutin, le Journal de Caudry qui soutient H. TILMANT, revient sur l'intervention de Paul LAFARGUE. "Voilà bien des théories de haine et de provocation lancées partout par le Cubain bâtard d'Allemand qui est venu à Caudry préconiser la révolution, sous le couvert et en compagnie de MARLIOT".

Le 8 Mai, au soir du second tour, la liste du maire sortant ne compte aucun élu. A. MARLIOT devient premier adjoint de Louis LEDUC-BROUET. Le même jour, à Roubaix, H. CARETTE gagne pour le P.O.F., la mairie.

Mais le destin de Paul LAFARGUE ne s'arrête pas à Caudry. Il n'est pas réélu député en 1894 et se dépense désormais en conférences dans les centres ouvriers et en articles dans les journaux révolutionnaires. Il vulgarise la pensée de MARX et tente d'imposer le point de vue de J. GUESDES aux multiples fractions du mouvement socialiste. Il combat ardemment toute participation des élus socialistes à un gouvernement bourgeois et publie quantité de brochures dont la dernière en 1907 "Déterminisme économique : la méthode historique de Karl MARX".

Le 26 Novembre 1911, à Draveil, en banlieue parisienne, où ils se sont retirés, Laura et Paul LAFARGUE se donnent la mort "pour échapper aux dégradations de la vieillesse et ne pas être à la charge de la société".

Tout ce que Paris peut compter de socialistes, de révolutionnaires et d'exilés, assiste aux funérailles et Lénine prononce l'éloge funèbre.



Epilogue

Ce 16 août 2004, s'est éteint à son domicile du 21 rue Aupic, Robert BRASSART (1916-2004). Il était le fils d'Edouard BRASSART, fondateur et secrétaire du premier syndicat des tullistes de Caudry. C'est lui qui déclencha et conduisit avec A. MARLIOT, la grève des Bobinots. Son échec entraîna son éviction à la manière d'un coup de force, E. PLET prenait sa place. Mais c'est une autre histoire...

Docteur Claude Doyer
22/08/2007

Profitez de la vie, évitez la grippe.

Depuis les années 1980, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie a entrepris de développer une politique active de santé publique pour vacciner les populations à risque.

Cette démarche se traduit par :

- la prise en charge à 100 % du vaccin,
- le lancement d'une campagne annuelle d'information en direction des personnes âgées et malades atteints d'une Affection de Longue Durée, en lien étroit avec les professionnels de santé.

La grippe doit toujours être considérée comme une maladie sérieuse, lourde de conséquences chez les sujets fragiles : personnes âgées, malades atteints de diabète, de pathologies cardiaques et respiratoires. Elle touche encore chaque année plusieurs millions de personnes et entraîne des centaines de décès.

UNE COUVERTURE VACCINALE, ENCORE TROP FAIBLE CHEZ "LES JEUNES SENIORS"...

Cette catégorie de population se sent "trop jeune" pour être concernée par la vaccination antigrippale, pourtant dès l'âge de 65 ans, les risques de complications et de décès liés à la maladie augmentent.

C'est pourquoi, l'Assurance Maladie a étendu la prise en charge du vaccin aux 65 - 69 ans.

...ET CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS D'AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE

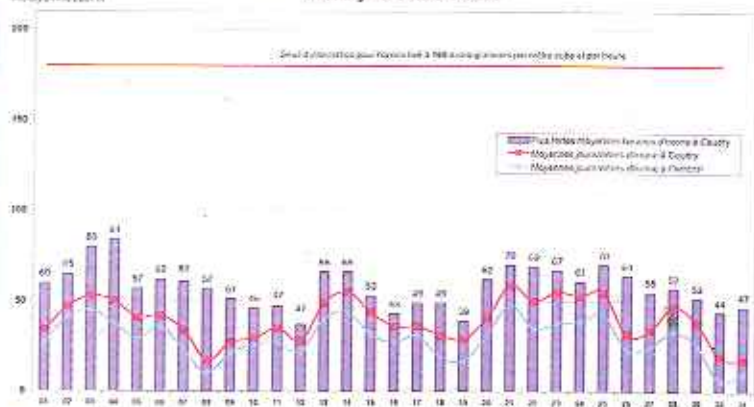
Le virus de la grippe est plus virulent s'il trouve un terrain propice en cas de pathologie sous-jacente. Aussi, les personnes atteintes de certaines Affections de Longue Durée doivent être vaccinées en priorité. C'est à ce titre qu'elles bénéficient de la prise en charge totale du vaccin.

Assurance Maladie

Association pour la mise en oeuvre du Réseau d'Etude, de Mesure et d'Alerte pour la prévention de la pollution atmosphérique en Sambre-Scarpe-Escaut.

Bilan de la qualité de l'air de Caudry en Octobre 2004.

Evolution des concentrations observées sur la station de Caudry en octobre 2004



Les conditions météorologiques ont été plutôt favorables à une bonne qualité de l'air. Les averse plus fréquentes ont permis un bon lessivage de l'atmosphère. La qualité de l'air s'est améliorée ce mois-ci.

La semaine nationale des Seniors

La semaine bleue s'est déroulée du 18 au 24 octobre dernier. Un programme riche en activités a été proposé aux aînés, tels des animations dansantes, des cours de gym, projection d'un film au cinéma "Le Millénium", concours de belote, de scrabble et loto.



Animation dansante à la Salle polyvalente du Val du Riot

Animation musicale à la Maison de Retraire Léonce Bajart



Démonstration et cours de gym avec l'association "Siel Bleu".



Repas de l'Association des Aînés d'Albert Schweitzer le 26 Janvier 2005

Renseignements et inscription obligatoire au préalable au 03.27.85.28.93.

L'Association des Retraités de Caudry LES VIEUX TRAVAILLEURS A.R.C.

tiendra ses permanences pour l'encaissement des cotisations de l'an 2005 (10 €) au Centre Socio-Culturel

24, rue de la République à Caudry, de 9h à 12h,

Vendredi 11 Février 2005, Vendredi 11 Mars 2005, Mardi 12 Avril 2005, et Vendredi 23 Septembre 2005.

Le jour de la distribution du colis, lors de l'assemblée générale, il ne sera effectué aucune adhésion.

L'Association des Retraités de Caudry

L'A.R.C. organise un voyage de 8 jours en pension complète en Autriche "Le Joyeux Tyrol", du 3 au 10 juin 2005.



1^{er} jour : Embarquement des participants en fin de journée. Voyage de nuit via l'Allemagne.

2^{ème} jour : Arrivée à l'hôtel en matinée. Cocktail de bienvenue. Découverte libre.



3^{ème} jour : En matinée, promenade en bateau sur le lac. Après-midi, visite du château Tratzberg, l'un des plus beaux châteaux renaissance d'Europe. Facultatif : Soirée tyrolienne à Innsbruck (1 boisson comprise)

4^{ème} jour : Excursion à Rattenberg, visite du musée populaire (maison du 12^{ème} siècle construite dans la roche) et visite du centre d'artisanat : pyrograveurs, sculpteurs, peintre sur bois, ...Après-midi, découverte du village de Alpbach avec ascension par téléphérique au Wiederbergerhom (panorama exceptionnel).

5^{ème} jour : En matinée, au départ d'Axams, promenade originale en calèche avec animation musicale. Déjeuner à Innsbruck. Ensuite, en compagnie d'un guide officiel, visite de la ville, promenade dans la vieille ville médiévale, aux maisons de style gothique du temps de l'empereur Maximilien, le petit toit d'or (emblème de la capitale tyrolienne) Fin de la visite par la Basilique de Wilten et le Bergisel où vous verrez le tremplin olympique.

6^{ème} jour : Matinée détente libre. Après-midi, excursion à Schwaz, visite des mines d'argent.

7^{ème} jour : Matinée libre, préparatifs du retour. Départ pour Oberndorf pour le déjeuner. Ensuite dans ce village, visite d'une ferme typique, explication de la vie agricole en Autriche avec dégustation de produits faits "maison".

Fin de journée nous quittons cette merveilleuse région. Itinéraire inversé de nuit. 8^{ème} jour : Retour matinal aux divers embarquements.

L'hôtel, d'un très grand confort, vous accueille dans une formule "super avantageuse". Toutes les chambres sont équipées de salle de bains complète. Cuisine typique préparée et servie à table pour chaque repas.

Prix spécial groupe : 522 € (soit 3424,10 F) supplément facultatif : chambre individuelle 60 €, Assurance rapatriement : 12 €.

Ce prix comprend : le cocktail de bienvenue, la pension complète, une boisson incluse par repas, du déjeuner de l'arrivée au déjeuner de départ. Logement 5 nuits dans un hôtel *** en région d'Innsbruck. Excursions : entrées comprises selon le programme. Voyage en car grand tourisme (bar, toilette, vidéo), repose-pieds. Assurance annulation et TVA.

Inscription et renseignements à partir du 1^{er} Février 2005.

Paiement en 3 fois, Février : 174 €, Mars : 174 € et Avril 174 €

Gaston BEAUVILLAIN

300, rue de Paris - 59540 CAUDRY ☎ 03.27.76.04.82

Jean-Claude GABET

39, Bd du 11 Novembre - 59540 CAUDRY ☎ 03.27.85.14.03

Parce qu'aucun traitement curatif n'est parfait contre la grippe, la vaccination est le meilleur moyen de lutter contre la maladie.

VACCIN GRATUIT

à partir de 65 ans et pour les personnes atteintes de certaines Affections de Longue Durée. (disponible dans les pharmacies à compter du 21 septembre)

Une pédicure, podologue à domicile, installée à Caudry

Mademoiselle Camille BIGNY, pédicure podologue diplômée d'état, est installée depuis le 1^{er} Octobre dans la Cité de la Dentelle.

- soin de pédicure,
 - semelles orthopédiques,
 - appareillage d'orteil...
- vous sont proposés à votre domicile, sur rendez-vous.

Pour tout renseignement contactez : Camille BIGNY ☎ : 06.03.64.46.90.

Point Jeunes

La Ville de Caudry recrute



La Ville de Caudry recrute, pour les séjours en Classes de neige du 15 au 30 Janvier 2005 et / ou du 19 Mars au 3 Avril 2005,

des Animateurs ou animatrices pour encadrer des enfants de 8 à 10 ans des écoles primaires de la commune.

Les séjours se dérouleront en Haute Savoie. La vie quotidienne et les animations (ski, veillées, repas...) seront prises en charge.



Compétences requises :
B.A.F.A. et A.F.P.S. sachant skier

Pour tout renseignement ou retrait des dossiers de candidature, téléphonez au 03.27.76.21.50.



Les Scouts de France de Caudry ont fêté "leur montée" !

Dimanche 3 Octobre, les 40 enfants qui composent aujourd'hui le groupe des Scouts de France de Caudry se sont réunis pour vivre un moment fort de l'année : la montée !

Dans un premier temps, chaque nouveau jeune a été transporté symboliquement par leurs chefs dans leurs nouvelles unités où ils ont été chaleureusement accueillis.

Puis JérémY, Antoine, Bertrand, Florian, Thomas et Fiona ont dû franchir une immense toile d'araignée tissée en ficelle pour pouvoir accéder à leur nouvelle troupe : les scouts ! Et ainsi troquer leur chemise jaune de louveteaux pour une chemise bleue. Ce fut la même cérémonie pour Sébastien qui est devenu pionnier (il a changé sa chemise bleue pour une rouge). De même, pour les nouveaux chefs qui ont intégré le groupe cette année.

Les parents, présents aussi pour le pique-nique, n'étaient pas en reste : les chefs avaient organisé un concours du groupe qui montaient le plus vite une tente...

Le soleil était de la partie et a illuminé aussi notre joie de voir rire et s'amuser tous ces nouveaux jeunes...

Pour toute information, contactez Catherine et Jean-Denis ODIÈVRE ☎ : 06.32.55.96.82.

Jérémy franchissant la toile



La semaine du goût au Relais Assistantes Maternelles



Pour cette occasion, le sucre s'est mis dans tous ses états !!! Sucre glace, ou en morceaux, roux, candi, en poudre, de canne, cassonade.

Quel régal sur les crêpes !!!



Permanences sur rendez-vous et permanences téléphoniques mardi, jeudi et vendredi au 03.27.76.34.11
Messagerie 24h /24.



Le Relais Assistantes Maternelles
rue de la Crèche
59540 CAUDRY



La Maison Enchantée accueille vos enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans, pour les gardes régulières ou occasionnelles : le point sur la structure. (les 4-6 ans sont accueillis le mercredi et pendant les vacances scolaires)

Ouverte toute l'année (avec deux périodes de fermeture : les 3 premières semaines d'Août et 1 semaine entre Noël et Nouvel An), la Maison Enchantée et son personnel qualifié accueillent jusqu'à 27 enfants dans des locaux neufs, spacieux et très fonctionnels. Activités d'éveil, respect des rythmes de l'enfant, apprentissage de l'hygiène, préparation à l'entrée en maternelle sont autant d'atouts que recèle cette structure dite "multi-accueil" puisque dispensant deux types d'accueil :

Accueil régulier : c'est-à-dire permanent sur l'année, de septembre à septembre, selon les besoins et en accord avec la structure. Un contrat sera signé entre vous et la crèche.

Accueil occasionnel : c'est-à-dire pour des besoins que vous n'aviez peut-être pas planifiés d'avance en raison de leur caractère imprévu, ou pour quelques heures irrégulières...

Voici quelques exemples de calcul du coût horaire de garde à la Maison Enchantée :

Accueil Régulier :

Le coût horaire prend en compte les revenus (imposition N - 1), et le nombre d'enfants au foyer.

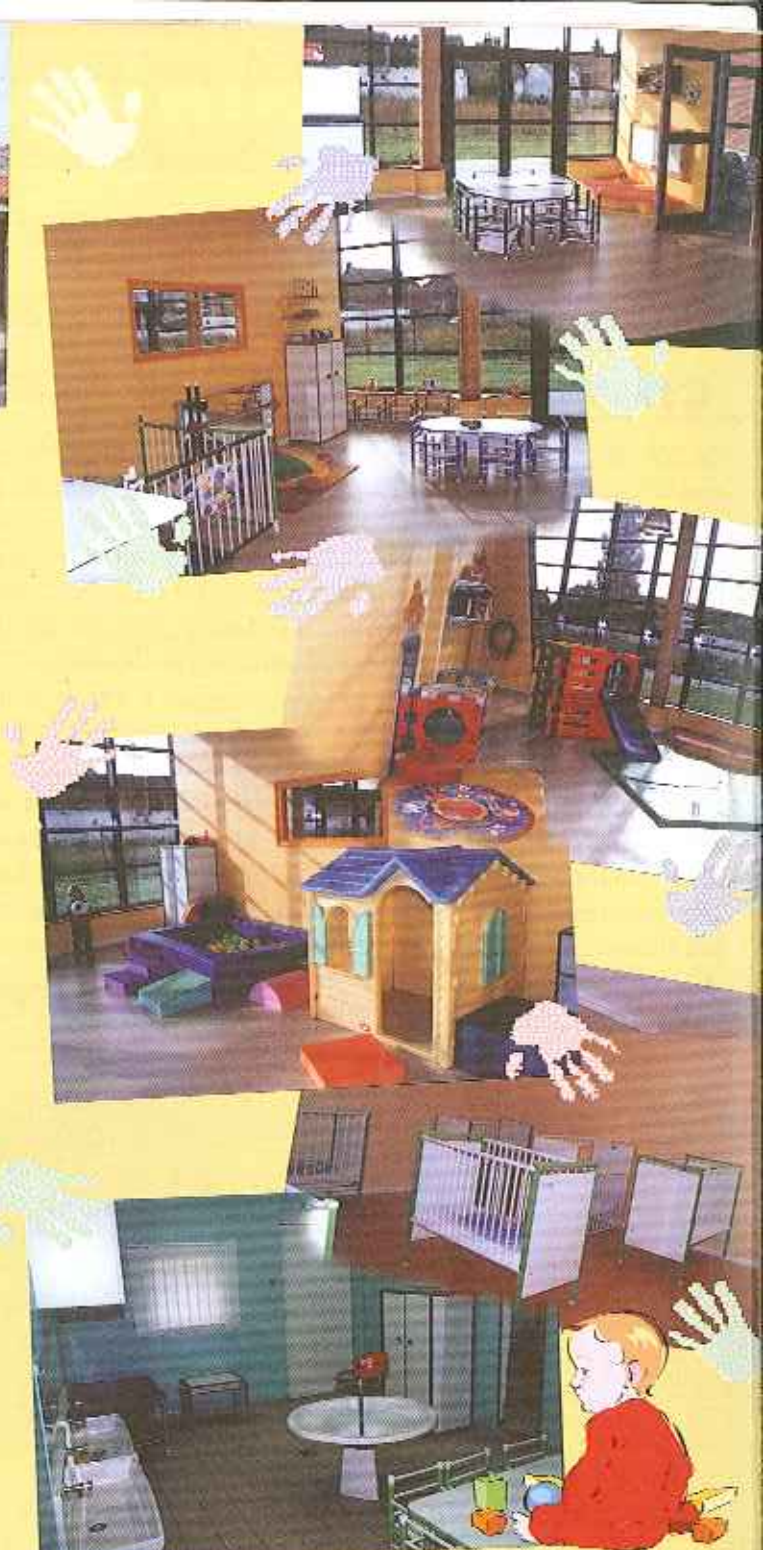
1 couple	3 enfants	Revenus de 15 270 €	0,51 € l'heure
1 personne seule	1 enfant	Revenus de 18 305 €	0,92 € l'heure
1 couple	1 enfant	Revenus de 30 200 €	1,51 € l'heure
1 couple	2 enfants	Revenus de 50 000 €	2,08 € l'heure

→ Plancher des ressources : 6 318 €

→ Plafond des ressources : 50 008 €

Accueil occasionnel : 1,80 € l'heure

Une cotisation annuelle de 16 € est demandée pour toute garde à la crèche.



N'hésitez pas à contacter la Directrice de la crèche pour toute information complémentaire :

Sylvie POIX
☎ : 03.27.75.07.27



La Maison Enchantée
Structure Multi-Accueil,
rue de la Crèche
(derrière la Bibliothèque)

59540 CAUDRY

Une délégation de l'Éducation Nationale en visite dans les écoles

Le 27 Septembre dernier, une visite dans les établissements scolaires de la commune a été organisée par le premier magistrat, Guy BRICOUT.

Messieurs Guy CHARLOT, inspecteur d'académie adjoint de l'Éducation Nationale, Franck MONTUELLE, Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale chargé du sud du Cambrésis, accompagnés de Monsieur Pierre LÉVÊQUE, Adjoint délégué à l'Enseignement, se sont rendus à l'école maternelle Jean-LEBAS, où une classe a récemment été créée. Deux écoles primaires, Condorcet et Paul-Bert ont aussi fait l'objet de leur visite. L'inspecteur d'académie a félicité l'initiative de Mme DUFOUR, directrice de l'école Paul-Bert, concernant la création d'un espace à vocation ludique. En effet, il est réservé aux élèves lors des récréations et leur permet ainsi de jouer avec des jeux traditionnels qu'ils ne possèdent pas forcément chez eux.

A noter que le niveau scolaire des Caudrésiens a progressé depuis quelques années et que les statistiques ont démontré qu'il était au-dessus de la moyenne nationale.



Signature de Chartes

Le 28 Septembre dernier, Monsieur le Maire et Monsieur Montuelle, en présence de Monsieur Lévêque et de la commission enseignement signent plusieurs chartes. La première précise le rôle des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles à l'école maternelle. La seconde concerne le règlement intérieur du restaurant scolaire et la dernière s'applique à la piscine dans son utilisation scolaire.

Nous cherchons aujourd'hui à développer la base de loisirs et à vous proposer sur ce site plus d'activités. Des entreprises nous assistent dans le choix et la création de ces nouvelles activités. Pour répondre à vos besoins, nous vous remercions de répondre à ces questions et de porter cette enquête avant le 31 janvier au Secrétariat de la Base de Loisirs de Caudry, en mentionnant sur l'enveloppe « Enquête Base de Loisirs ». Par avance merci pour votre participation.

Signature d'un élu ou d'un responsable de la base de loisirs.

Pour répondre aux questions, il vous suffit d'entourer ou de cocher la réponse que vous avez choisie.

Question 1 : Connaissez-vous la Base de Loisirs de Caudry ?

1. oui
2. non (si vous avez répondu non à cette question passez directement à la question 10)

Question 2 : Etes-vous déjà allé à la Base de Loisirs de Caudry ?

1. Oui, j'y vais tous les jours
2. Oui, j'y vais plusieurs fois par semaine
3. Oui, j'y vais plusieurs fois par mois : combien de fois :
4. Oui, j'y vais quelques fois dans l'année : combien de fois :
5. non, jamais (si vous avez répondu non, merci de passer directement à la question 9)

Question 3 : Quand vous allez sur la Base de Loisirs de Caudry, vous y restez combien de temps ?

1. moins de 30 minutes
2. de 30 minutes à 1 heure
3. de 1 à 2 heures
4. de 2 à 3 heures
5. plus de 3 heures

Question 4 : Quand vous allez sur la Base de Loisirs, vous y faites quoi ?

Question 5 : Quelles activités souhaiteriez-vous trouver sur la Base de Loisirs ?

Question 6 : A votre avis, que peut-on améliorer sur la Base de Loisirs ?

Question 7 : Quand vous allez à la Base de Loisirs, vous y allez

1. En voiture
2. En mobylette
3. En bus
4. En vélo
5. A pied

Question 8 : Vous habitez à combien de mètres de la Base de Loisirs ?

1. Moins de 500 mètres
2. De 500 à 1000 mètres
3. Plus de 1000 mètres : combien :kilomètres

Question 9 : Pourquoi n'êtes-vous jamais allé à la Base de Loisirs ?

(merci d'expliquer vos raisons puis passez à la question suivante)

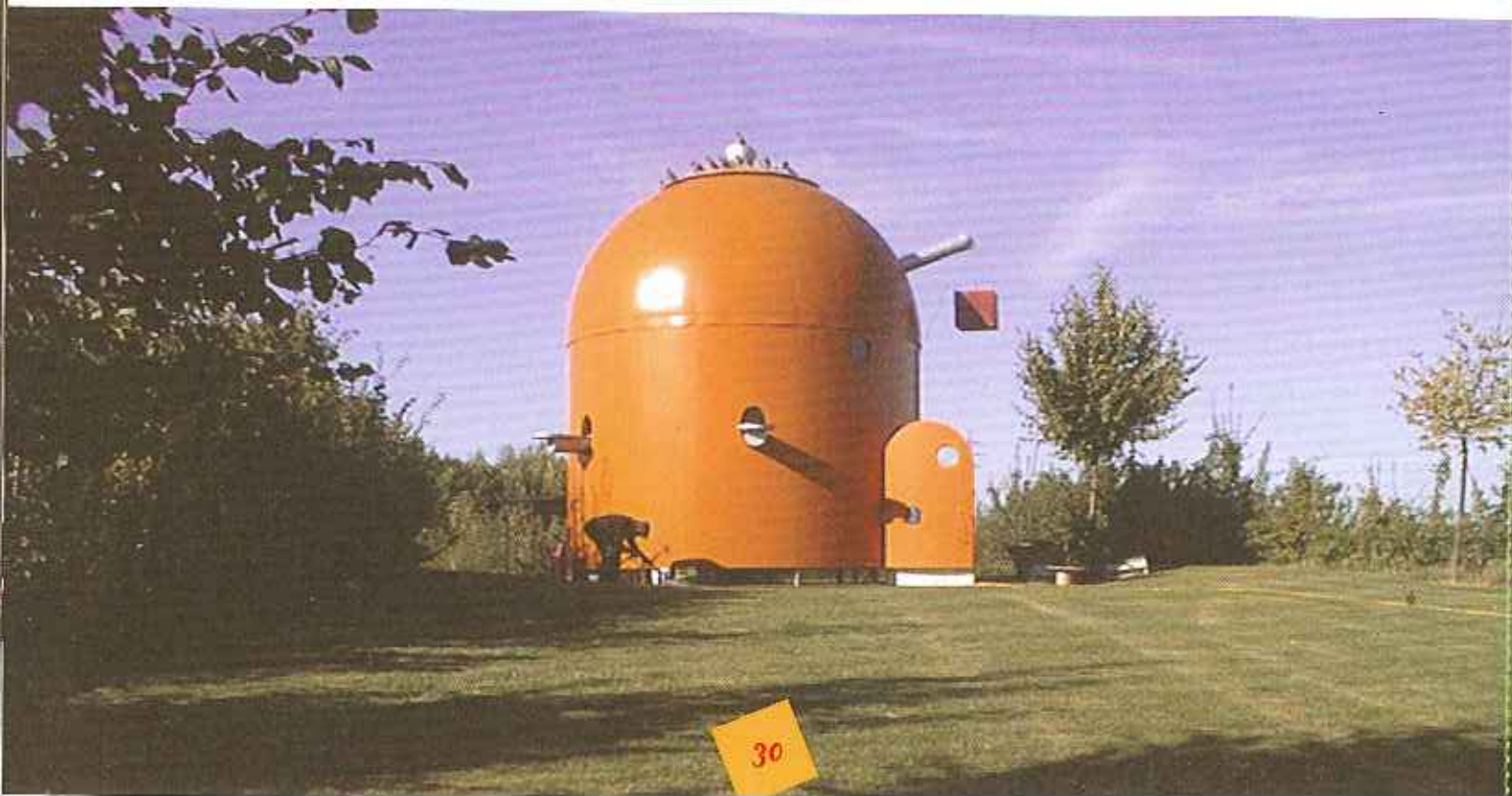
Question 10 : Vous êtes 1. Un homme 2. Une femme

Question 11 : Quel âge avez-vous ?ans

Question 12 : Vous vivez

1. Seul(e)
2. En couple
3. En famille avec enfants

Merci d'avoir répondu à cette enquête. Afin de tenir compte de votre avis, nous vous remercions de l'envoyer avant le 31 janvier 2005 au Secrétariat de la Base de Loisirs de Caudry, en mentionnant sur l'enveloppe « Enquête Base de Loisirs ».



La Communauté de Communes Est-Cambrésis vous informe que les collectes des objets lourds et encombrants d'origine ménagère sur Caudry se dérouleront :

Secteur A :

1 Février 2005
10 Mai 2005
6 Septembre 2005
1 Décembre 2005

Secteur B :

8 Février 2005
17 Mai 2005
13 Septembre 2005
7 Décembre 2005

Secteur C :

15 Février 2005
24 Mai 2005
20 Septembre 2005
14 Décembre 2005

Compte tenu des volumes à ramasser, la collecte pourrait s'étaler sur plusieurs jours.

Ader,	Gide,	Ampère,	Marot,	Acacias,	Pasteur,
Alençon,	Guesde,	Anvers,	Cité Mathieu	Amiens,	Plns,
Baboeuf,	Hugo,	Beauvillain A.	Meersch,	Aupicq,	Plez-Postry,
Bajart,	Jacquard,	Beauvillain F.	Mélayers,	Bassin des Eaux,	Poulain,
Barbusse,	Jaurès,	Berlioz,	Mermoz,	Bracq,	Quentin,
Belfort,	Juillet,	Blanqui,	Montaigne,	Berthelot,	Racine,
Bert,	Lamartine,	Blum,	Moulin,	Boileau,	Rodin,
Blérot,	Lebas,	Brossolette,	Musset,	Bouleaux,	Saules,
Ed. Bricout,	Lefebvre,	Bruxelles,	Négrier,	Bois Blancs,	Sévigné,
Cambrai,	Lemoine,	Calais,	Noblecourt,	Bossuet,	Souvenir Français,
Cauet,	Liberté,	Calmette,	Paré,	Briand,	Tabaumé,
Chantilly,	Ligny,	Cambrésis,	Péri,	Bruyère,	Tassigny,
Chanzy,	Locarno,	Camus,	Plet,	Carnot,	Thomas,
Charbonniers,	Manet,	Cateau,	Quinet,	Carpeaux,	Vausseur,
Charlet,	Marliot,	Comédie,	Rabelais,	Chênes,	Bd 8 Mai,
Route de Clary,	Marx,	Commerce,	Rassel,	Cornelle,	Bd 19 Mars,
J.-B. Clément,	Michelet,	Denain,	République,	Curie,	Bd 11 Novembre,
Cousin,	Nain,	Desmoulin,	Ronsard,	Delescluze,	Cité Danjou,
de la Crèche,	Nation,	Dunkerque,	Roubaix,	Fénelon,	Cité Messenger,
De Gaulle	Osbert,	Egalité,	Rousseau,	Ferrer,	Pl. Louisa Poulain,
Delory,	Paix,	Eloi,	Route Béthencourt,	Jean de La Fontaine,	Rd Pt Artois,
Diderot,	Ribeaucourt,	Fourier,	Route Nationale,	Fourmies,	Rd Pt Est,
Douay,	Salembier,	Ghesquière,	Route de Quiévy,	France,	Rd Pt Ile de France,
Dunant,	Salengro,	Guérin,	Sourmais,	Gall,	Rd Pt des Flandres,
Edison,	Sandras,	Hugues,	Stéphenson,	Lefebvre Ed.,	Rd Pt Picardie.
Faldherbe,	Sembat,	Jardines,	Valenciennes,	Massenet,	
Fiévet,	Sucrerle,	Leavers,	Venise,	Méresse,	
Fontaine,	Thiers,	Leclerc,	Verne,	Michel,	
Fours à chaux,	Vaillant,	Malherbe,	Villon,	Molière,	
Gambetta,	Vaucanson,	Malines,	Voltaire.	Paris,	
Gare,	Zola	Malon,		Pascal,	



IMPORTANT :

la collecte des encombrants intéresse les objets qui ne peuvent être assimilés à des ordures ménagères (cuisinières, vélos, réfrigérateurs...) appartenant à des particuliers, à l'exception des produits polluants ou toxiques (cuves à fuel, hulles de vidange, fûts, pneus, gravats, pierre etc...) ainsi que les déchets des industriels.

Les encombrants devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. **Le volume ne pouvant excéder 1m³.** Tous les encombrants devront être déposés devant les habitations avant 6 heures.

ATTENTION : tout dépôt constitué après 6 heures est susceptible de ne pas être chargé.

Le logement décent



Pour faire suite au n°31, concernant la convention partenariale avec la Ville de Caudry, la C.A.F. et l'A.O.I.L.

Voici résumé brièvement :

Les normes de décence d'un logement...

un logement doit comporter :

- une installation aux normes permettant de chauffer l'habitation,
- un réseau électrique conforme aux normes de sécurité pour l'éclairage et les appareils ménagers,
- une cuisine comportant un évier, avec eau chaude et froide, un espace permettant l'installation d'un appareil de cuisson,
- ainsi que l'eau potable et une évacuation pour les eaux usées.
- des sanitaires intérieurs au logement (un WC, une pièce d'eau avec douche ou baignoire comportant l'eau chaude et froide).

Les normes de peuplement

- 9 m² pour une personne seule,
- 16 m² pour 2 personnes, ou personne isolée en état de grossesse.
- + 9 m² par personne supplémentaire,
- 70 m² pour 8 personnes et plus.

Le logement ne doit pas comporter de risques pour votre santé et votre sécurité. (toiture, gros oeuvre, escaliers, balcons, canalisations gaz, électricité, chauffage et production d'eau chaude, ventilation).

N'oubliez pas : Tout logement non conforme aux normes de décence ne sera pas éligible aux aides au logement et ce, quelque soit le locataire.

Contrôle logement

Rappel : toute demande d'allocation logement fera l'objet d'un contrôle des services de la Mairie (voir journal d'information n°31).

Votre logement doit répondre à des règles minimales de sécurité

Soyez attentif, avant d'intégrer un logement :

Détectez la présence d'humidité : auréoles sur les murs et plafonds.

Vérifiez la présence de grilles d'aération obligatoires (haute et basse).

Attention à certains appareils à combustion qui ne sont pas raccordés à l'extérieur. (Poêle à pétrole, gaz butane etc...). Les pièces où sont implantés ces appareils doivent être munies de grilles d'aération.



Prenez note !
L'état des peintures

Si les peintures sont dégradées et l'immeuble ancien (avant 1948), celles-ci peuvent contenir du plomb (produit fortement toxique).

Lors de la vente d'un immeuble ancien (avant 1948), il vous sera réclamé un certificat attestant l'absence de plomb et d'amiante, il sera à fournir obligatoirement auprès de l'Office Notarial.

Les bons gestes pour votre sécurité

- Entretenez la ventilation, les appareils (confiez-les à un professionnel).

- Remplacez le tuyau gaz avant la date limite et choisissez un système "Vissogaz" (Vissé = sécurité).

Sécurité Électrique Comment éviter l'électrocution



Prise de terre et disjoncteur différentiel doivent être installés.

Pensez à entretenir votre installation. Les prises de courant cassées, démontées, les interrupteurs défectueux, les fils volants ou apparents présentent des dangers pour les enfants (à éviter les rallonges, les fiches multiples, pour la sécurité choisissez des prises à éclipse, appelées obturateur). Ce type de prise est obligatoire si vous renouvelez votre installation électrique selon la norme NF C15-100.

Pierre FOVEZ
Adjoint au logement

Naissances



03/09/2004 Victor DELANNOY
07/09/2004 Lorie LEMPEREUR
07/09/2004 Noa VAILLANT
09/09/2004 Claudia KULEJ
12/09/2004 Phalempin BOURLON
16/09/2004 Enzo MARTEL
17/09/2004 Wendy COCRELLE
20/09/2004 Zélia FONTVIEILLE
21/09/2004 Tanguy HERBIN
21/09/2004 Lilith LEMAIRE
23/09/2004 Benjamin BELLEMBERT
23/09/2004 Kylliam CARLIER
24/09/2004 Anne-Lise MATON
26/09/2004 Ethan MARECHAL
27/09/2004 Clothilde BOISSON
27/09/2004 Megane SARAZIN
28/09/2004 Anaïs FONTAINE
04/10/2004 Tiphaine BOITIAUX
04/10/2004 Gaëlig MELNIQUE
06/10/2004 Thomas FRECHIN

10/10/2004 Sandy QUENTIN
14/10/2004 Dolovan COLOMBET
15/10/2004 Ethan LABALETTE
21/10/2004 Ilona CAUSSIN
21/10/2004 Logan JONNEAUX
24/10/2004 Kevin MENEZ
27/10/2004 William BOULEN
27/10/2004 Selin IRI
27/10/2004 Justine LAFORCE
30/10/2004 Enzo TERAMO
31/10/2004 Mathéo PARENT
01/11/2004 Dorian CHANDELIER
03/11/2004 Killian SOUQUE
07/11/2004 Nora FRANCOIS
10/11/2004 Kiern HALLUIN
13/11/2004 Selssabile RAMDANE
14/11/2004 Jules ROUGÉ
16/11/2004 Pauline POULAIN
16/11/2004 Lilian VALLETTE
18/11/2004 Evann DAUCHET

Mariages

11/09/2004 Bruno DEFOSSEZ - Vanessa MARÉCHALLE
25/09/2004 Jérôme COTEAU - Séverine MASCARTE
09/10/2004 Wilfried BAILLOEUIL - Maggy FIGNIEZ
16/10/2004 Philippe ARNOLD - Véronique LOBRY
20/11/2004 Yves-Alain BILTERYST - Marie-Line LARGILLIÈRE



Décès

06/09/2004 Yannick SOLECKI 43 ans
07/09/2004 Alexandra MÉRIAUX Vve POTIEZ 83 ans
09/09/2004 Raoul COLEAU 70 ans
13/09/2004 Francia DELALAING Vve MACHU 80 ans
16/09/2004 Yves DUMEZ 53 ans
17/09/2004 Madeleine LEGER Vve BELLOT 77 ans
17/09/2004 Marguerite SERAN Vve BÉRANGER 85 ans
22/09/2004 Brigitte BOITIAUX ép. BRACQ 65 ans
26/09/2004 Marcelle GAUDRÉAUX ép. LEFORT 77 ans
01/10/2004 Colette PLEZ Vve BLONDIAU 75 ans
07/10/2004 Suzanne DUFOUR ép. BAYARD 79 ans
07/10/2004 Théodora MOKRY Vve LEPRÉTRE 80 ans

08/10/2004 Philomène DEFREMONT Vve LECOMPTE 82 ans
11/10/2004 Teffaha BERKANI ép. SAADI 71 ans
11/10/2004 Renée DELHAYE ép. DESFOSSEZ 66 ans
12/10/2004 Philippe FENCKI 43 ans
21/10/2004 Rose CLAISSE ép. BELLOT 72 ans
23/10/2004 Yolande CARDON Vve SWIETLICKI 71 ans
28/10/2004 Jacques MERESSE 40 ans
01/11/2004 Suzanne CANONNE Vve BILLOIR 92 ans
04/11/2004 Marguerite BRICOUT Vve DELACOURT 95 ans
12/11/2004 Jacques LEFEBVRE 81 ans
12/11/2004 Ewald RUTKOWSKI 71 ans
14/11/2004 Daniel DE SAINT RIQUIER 56 ans

*Venez découvrir
votre patrimoine...*

*le Musée est gratuit pour les Caudrésiens
sur simple présentation d'une pièce d'identité....*

**Nous vous informons que
les articles de Noël sont arrivés
dans la boutique du musée...**

**Vous y découvrirez un grand choix de napperons, nappes,
suspensions de Noël, écharpes brodées et étoles en dentelle
leavers ainsi que de nombreuses idées cadeaux.**

**Pour tout achat d'un montant de 40€ minimum, un cadeau
vous sera offert.**